

Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Jouets et Jeux vendus à Bruxelles au XVIII^e siècle. — Jeu du cheval blanc. — Orsmael-Gussenhoven. — La bouteille enchantée. — Querelles de ménage et charivaris. — Hommage à Alphonse De Cock. — Menus Faits — Bibliographie — Communications.

JOUETS ET JEUX VENDUS A BRUXELLES, AU XVIII^e SIÈCLE.

Les Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, possèdent dans leur riche dépôt, un registre (1) extrêmement intéressant pour la vie journalière de la capitale au XVIII^e siècle. Le manuscrit, divisé en trois parties, est intitulé, au titre Primo « Sekere designatien gedaen door Commissarissen van den Souvereynen Raede van Brabant in saecke hier naer volgende door de welcke claerelijck bewesen wordt dat de Cremers van overhonderde Jaeren alle soorten van Commerchappen daer een ander sij broodt hadt aangenomen, altijd hadden vercocht », et date de 1767. C'est un relevé méticuleux de toutes les merceries de la ville et un inventaire complet des marchandises qu'on y trouve.

Il est intéressant à plusieurs points de vue : nous connaissons grâce à lui les noms des merciers, la situation exacte des magasins et les dénominations pittoresques de leurs enseignes : De Espe (2), St^e Peeter (3), Het Gulde

(1) Corps des Métiers et Serments. Registre 703. Il s'agit ici des Merciers qui faisaient partie de la « Nation de Saint-Gilles ».

Voir : HENNE ET WAUTERS, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, Bruxelles 1845, T. II, p. 576.

(2) « ...Seker hoeck huijs staende in de Predickheerenstraete ter predickheeren weerts om in de beenhouwerstraete te gaen, hebbende voor uythanbert de Espe », II, 1.

(3) « ...Sekere huysinge in het Warmoesbroeck, palende ten eenre de Coolhoven straete ende ter andere zijde den H^{ro} secretaris Mostinck.... hebbende voor uijthangbert St^e Peeter » II, 77.

Casteel (4), de Halve Maen (5), de Seven Cruyskens (6)...

De plus il nous fait connaître tout ce que ces débi-
tants vendaient (7) et ce sont là des choses bien hétéroclites,
car nous rencontrons des produits alimentaires, des frian-
dises (8), des étoffes et des objets appelés à l'heure actuelle
articles de mercerie : coton, mitaines ; fil de Cambrai pour
faire des dentelles ; des boîtes, des parfums, des lunettes,
des objets de ménage en terre, des verres à bière et à vin,
des montres ; du savon ; voire des seringues à clystères et
que d'autres choses encore.

Mais ce qui nous occupera particulièrement dans les
lignes suivantes, ce sont les jouets et les objets servant au
délassement, même des personnes d'âge, que l'on trouvait
dans ces boutiques.

(4) «...Seker huys gestaen in Sinte Catherine straete... hebbende voor
uijthanbert Het Gulde Casteel » II, 261.

(5) «...Seker huys gestaen op de oude Verckens merckt hebbende voor
uythanbert de Halve maen » II, 314.

(6) «...Seker huys gestaen op den Anderlechtschen steenwegh... heb-
bende voor uijthanbert de Seven Cruyskens.

(7) « Le privilège qu'avaient les merciers de vendre une foule de denrées
et d'objets confectionnés : des épicerie, du vin doux de toute espèce, tel
que l'hypocras, le malvoisie etc., des merceries, des poteries, des armes,
des arcs, des coffres, des ouvrages en osier, des objets façonnés au tour,
du papier, des verroteries, des joujoux etc., maintint toujours ce métier
dans un état florissant ».

HENNE ET WAUTERS op. cit. p. 576-577.

(8) Par exception nous publions ici, in extenso, une liste qui figure à
l'inventaire III, 99, qui nous fait connaître les friandises, si proches des
jouets, données bien souvent en même temps qu'eux aux enfants :

« Item wordt gedesigneert seker huys gestaen ontrent de kaese ende
grote merckt, hebbende voor uythanbert de Kreft bewoont bij S^r Petrus
Coquille.

...Item verscheyde soorten van verwerckt suycker als figueren, carossen,
wiegen, lanternen, schipkens, taelbanquet van verscheyde boon, ende
bollekens suycker, pistachen, cappittel stocken, epinvinetten, verscheyde
soorten van confitueren onder andere peiren, pruijnen, abricozen, oranie,
apelen, citroenen, angelieken, criecken ende noten mede gecandiliseert.

Pour la préparation de nombre de ces dernières, nous renvoyons à :
« *De Verstandige Kock... Hier is achter bij-gevoeght | de Verstandige
Confituurmaker, onderwijsende | hoemen van veelderhande Vruchten |
Wortelen | Bloemen en Bladen & goede en nutte Confituren sal kunnen
toemaken en bewaren. T' Antwerpen, bij Reynier Sleghers... inden Schilt
van Artoys. 1668.*



Carte à Jouer de F. J. Van den Borre. Bruxelles 1762-1803.
Le bois original est aux Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

Nous allons en dresser la liste et signaler les magasins où l'on pouvait se les procurer car tous les merciers ne tenaient pas les mêmes articles.

* * *

A. — « Au Miroir de Venise » (9).

(9) « In den eerste wordt gedesigneert seker huys gestaan ende gelegen binnen de stadt Brussel in de Gulde straete lijdende van de paters Jesuiten naer het afgebroken Steenpoort voerende voor uythaabert le Miroir de Venise ». I, 1.

4

«.... Item worden op de voors. berden gedesigneert packen met het spel genoemd Jeu d'ombre » (10).

6

Verscheyde neurenbergsche Joliteijten voor de kinderen (11).

(10) Il s'agit ici des ombres chinoises qui connurent un si grand succès, surtout à partir de la fin du XVIII^e siècle et dont certaines imageries nous ont conservé des planches entières.

Cfr. D'ALLEMAGNE (HENRY). *Musée rétrospectif de la classe 100. Jouets à l'exposition universelle internationale de 1900 à Paris*. S. L. N. D. p. 265 sq. Nous renvoyons également à l'ouvrage de HIRN (YRJÖ). *Les jeux d'enfants* traduit du Suédois.... par T. HAMMAR. Paris MDCCCXXVI, pp. 177 sq.

(11) Tout le monde connaît l'importance de la fabrication des jouets à Nuremberg ; au XVII^e s. nous voyons Colbert y faire allusion et nous rappellerons en passant le grand rôle joué par la famille Hilpert (Johann 1732-1801). Johann-Wolfgang (1763-1800) et Johann-Georg (1736-1795) (cfr. Hampe pp. 49 sq.) dans l'industrie du soldat de plomb.

« 't Speelgoed kwam in begin der 17^e eeuw ook al van Neurenberg », dit TER GOUW, *De Volksvermaken*, Haarlem 1871, p. 283.

Nous renvoyons aux ouvrages de D'Allemagne (op. cit.). EDOUARD FOURNIER : *Histoire des jouets et des jeux d'enfants*. Paris 1889, et surtout au livre de Monsieur THEODOR HAMPE. « *Der Zinnsoldat*, Berlin 1924, travail des plus complet sur la question.

Quant à ces « joliteijten », que pouvaient-elles bien être ? Monsieur Hampe, (op. cit. pp. 53-54) nous fait connaître le prix courant, un peu postérieur (début du XIX^e siècle) à notre manuscrit, de la maison Johann Ludwig Stahl, à Nuremberg, et il est vraisemblable que les jouets vendus en ce moment ne différaient pas sensiblement de ceux du XVIII^e s. « Auf das « Militaire, sowohl Kaiserliches als auch Preussisches, Französisches, Russisches, Türkisches und von noch andern Potentaten, je nachdem die bestellt werden », das 39 Sorten umfasst, folgen « Jägeryen » mit 8, dann allerlei « Ländliche Vorstellungen » als Landgut, Lustgarten, Viehweide, Schäferei, Einsiedelei, Kornernte. ländlicher Tanz, kleines Dorf, kale kutische Hühner u. a. m. mit im ganzen 22 Nummern. In einer IV Abteilung finden sich « Vorstellungen von verschiedener Art », wiederum 22 sorten beisammen, darunter die.... « vier Jahreszeiten », « vier Elemente », « Lustbarkeit auf dem Eis ».... auch.... ein « grosses Ritterturnier mit allem was dazu gehört », ferner Holländische Figuren, Pantomime, Juden, Nationaltrachten, Geburt Christi, Flucht Christi ; « Spasshafte Figuren mit dem Worte Wenn, 10 Stück » und vieles andere. Abteilung V mit 20 Nummern umfasst « Verschiedene einzelne Figuren und Tiere », unter denen der grosse König, Voltaire, Renn-und Elentiere, sowie, « 18 verschiedene Sorten van Affen, nach Schrebers Natursystem ».... figurirt. Abteilung VI handelt von allerlei Wägen und Abteilung VII von mannigfachen Hausgeräten, die aber wohl beide eher aus Holz als aus Zinn zu



Carte à Jouer de F. J. Van den Borre. Bruxelles 1762-1803.
Le bois original est aux Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

80

Palmaute Ehec spelen ofte schaecksteken (12).

81

Een Dambert met de Dammen (13).

denken sind. Als Abteilung VIII bilden 38 Stück « Portraite en Medaillon »
« in hölzernen Rahmen » den Schluss des Verzeichnisses ».

(12) Jeu des échecs en bois et figures du jeu.

Sur ce jeu si connu et estimé de tant de personnages d'importance —
Luther ne jouait-il pas aux échecs avec Melanchton — nous renvoyons
aux ouvrages de Ter Gouw et de D'Allemagne.

(13) Dambert = Dambord. Damier et Dames. TER GOUW (op. cit.
p. 400) nous dit ne pas connaître l'origine de l'appellation de ce jeu.

89

Houte doosen met huijsraet van copper voor de kinderen (14).

90

Beene spelscheyven in 't frans genoemt fisches oft jettons (15).

91

Kleine papiere Damspelen (16).

92

Doosen met Coninx spelen voor de kinderen (17).

93

Schaeck ofte echec spelen.

(14) Boîtes en bois avec des ustensiles de ménage en cuivre pour enfants.

Ces petits ménages datent de la plus haute antiquité. Au Moyen-Age nous en trouvons en étain. Ce sont ceux que l'on nomme Beubelets au XII^e siècle et bimbélots ou bibelots au XVI^e. (Cf. D'ALLEMAGNE op. cit. p. 150).

Il furent aussi parmi les premiers jouets donnés aux enfants royaux de France. « Les premiers cadeaux que reçut Charles VII, nous dit D'Allemagne (id) furent un hochet d'argent doré et un petit chaudron de cuivre jaune. D'autre part dans les mémoires d'Héroard, on trouve toute une liste de petits ustensiles de cuisine donnés à Louis XIII, enfant ». Voir également HAMPE op. cit. p. 28.

(15) Fiches en os. Servant également pour les délassements des grandes personnes.

(16) Jeux de dames, en papier, que l'on rencontre dans l'imagerie populaire. Ils sont représentés chez nous par une édition turnhoutoise de Glenisson : n° 106, Jeu polonais of Damspel, (Cfr. VAN HEURCK et BOEKENOOGEN. *Histoire de l'imagerie populaire flamande*. Bruxelles 1910, p. 689). On en trouve également dans l'imagerie française, italienne etc.

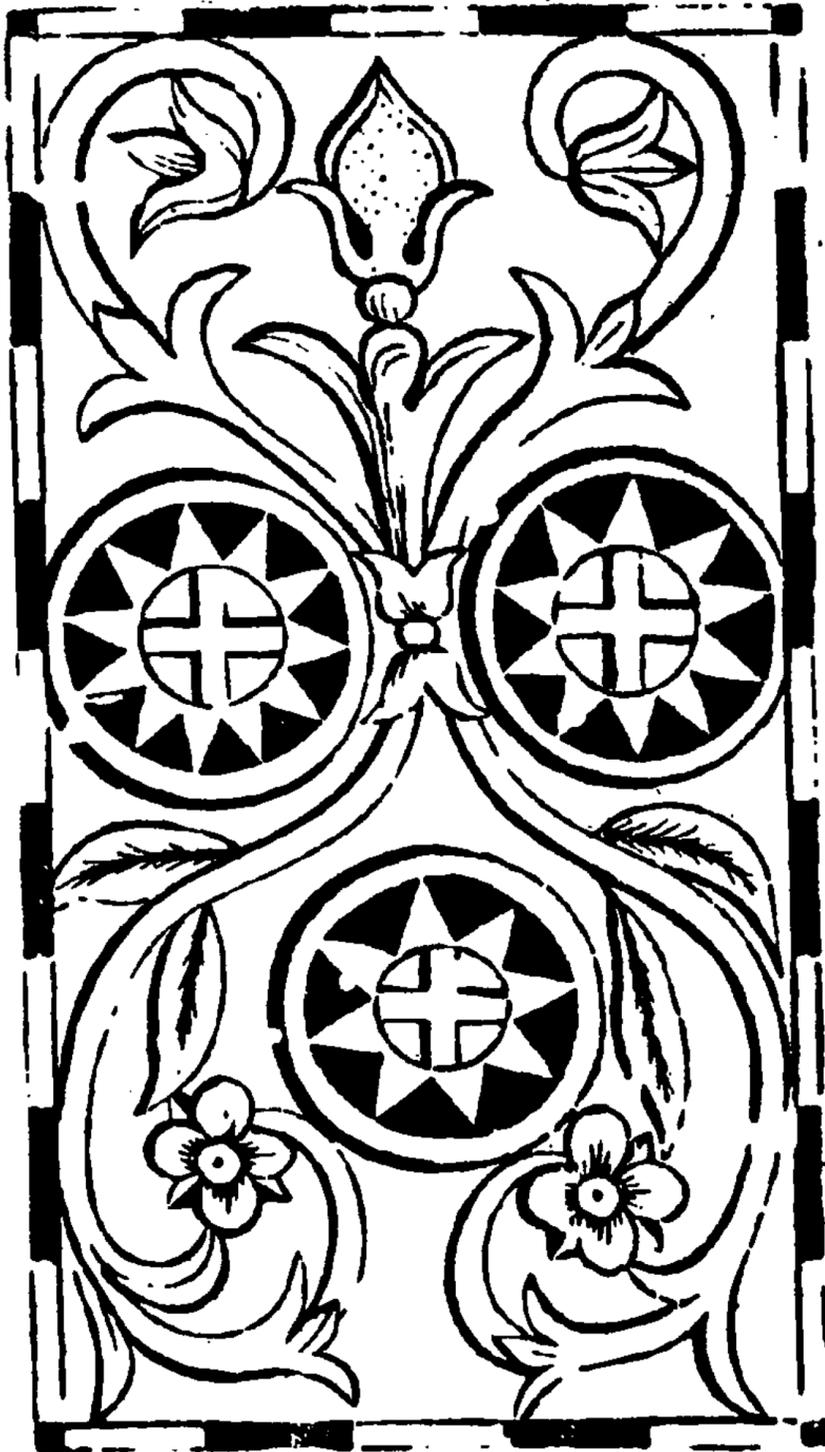
(17) Boîtes contenant des jeux de jonchets.

Ce jeu remonterait au XIV^e siècle et il semble que la reine Isabeau de Bavière se soit complue à cette distraction car le compte de son argentier porte en l'année 1396 : « A Henry Desgrez, pingnier, pour 24 petis batonnetz d'yvoire pour la royne à soy jouer, chacune pièce 3 s. p. valent 72 sols parisis ».

D'ALLEMAGNE. *Musée Rétrospectif de la classe 100, Jeux, à l'exposition universelle Internationale de 1900 à Paris*. S. L. N. D. T. II, p. 99.

Voici ce qu'en dit le dictionnaire de Trévoux : « Jonchets S. M. Petits bâtons menus dont on fait une sorte de jeu dont Ovide fait mention : Oscilla. Ce mot vient de ce qu'on y jouait autrefois avec de petits brins de jonc et depuis on s'est servi de petits brins de paille et maintenant d'ivoire ».

Dictionnaire universel Français et Latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux. Paris MDCCLXXI.



Carte à Jouer de F. J. Van den Borre. Bruxelles 1762-1803.
Le bois original est aux Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

94

Quadrille doosen met fichen.

95

Schaeksteken van Ivoir ende Palmhout (18).

117

Met speelcaerten (19).

(18) Figures de jeu d'Echecs en ivoire et en buis.

(19) Cartes à jouer. Nous voyons figurer celles-ci dans les inventaires de presque tous les merciers. Parmi les principaux « Cartiers » bruxellois, du XVIII^e siècle, nous trouvons Nicolas Bodet, Jean Demoulins, Martin Dupont et sa veuve, Jean Baptiste Galler, Pierre Antoine Keusters, Arnould

148

Met nog andere commerschappen. [En marge] :
gesien het spel genoemd bilboquet (20) een copere cano-
neke (21).....

157

Met cleyne ende groote fluyten (22).

168

Item wordt gedesigneert drij gelaese cassen onder de
voors. berden met poepen (23).

169

Met houte swerden (24).

et François-Arnould Sauton, T. Servaes, Van Keerberghen, Jean Joseph Wespin, F. J. Van den Borre, dont les Musées Royaux du Cinquantenaire possèdent de nombreux bois à imprimer des cartes, etc.

Cfr. PINCHART (Alexandre). *Recherches sur les cartes à jouer et sur leur fabrication en Belgique*. Bruxelles 1870. D'ALLEMAGNE (Henry). *Les cartes à jouer du XIV^e au XX^e siècle*. 2 vol. Paris 1906.

(20) Bilboquet. Le bilboquet se compose d'une boule percée d'un trou conique reliée par une cordelette de chanvre à un bâtonnet en forme de balustre tourné ; il est terminé d'un côté par une pointe et de l'autre par une sorte de disque plat légèrement creusé en forme de coupe. Le nom de ce jeu est formé de deux éléments bien distincts, la bille ou boule qui doit être projetée en l'air, et le *bouquet*, mot qui, en terme de blason, signifie fer de lance et qui sert à désigner la pointe sur laquelle le joueur doit recevoir la boule. Nous voyons cette étymologie vérifiée d'une manière certaine dans Rabelais qui racontant les exploits de l'incomparable Gargantua parle du « Bille bouquet ». (Livre I, chap. XXII).

D'ALLEMAGNE, Jeux. T. I, p. 115-116.

Tout le monde sait combien Henri III et ses « Mignons » aimaient à se divertir à ce jeu. Au XVIII^e s. on le joua également avec passion en France.

(21) Un petit canon en cuivre.

(22) Avons-nous bien affaire ici à des jouets — flûtes ou sifflets — ou sont-ce de véritables instruments de musique ?

(23) Poupées. Ce jouet est connu depuis l'antiquité. Nous trouvons au XVI^e (?) siècle à Nuremberg des poupées fabriquées en carton-pâte coulé dans des moules, au dire de PHILIBERT DELORME, dans son *Traité d'Architecture*, cité par Fournier (op. cit. p. 23) et au XVIII^e à Paris, des « poupées de Plâtre » (id. p. 24).

Ce fut surtout Paris qui, depuis le XVI^e s. devint le grand centre de fabrication.

(24) Epées en bois.



Carte à Jouer de F. J. Van den Borre. Bruxelles 1762-1803.
Le bois original est aux Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

171

Gesien met een cleijn houtte kegelspeltie (25).

172

Met trompettekens (26)

173

Met waeghekens ofte houtte cheeskens (27)

-
- (25) Jeu de quilles en bois.
Pour les divers jeux de quilles nous renvoyons à DE COCK-TEIRLINCK,
Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland. T. III, pp. 189 sq. Gent 1903.
(26) Petites trompettes.
(27) Petits chariots en bois.

	174
Met houte ende blecke lanternekens (28)	
	175
ende andere kinderspel van bleck ende ten (29)	
	187
een met papiere mutskens (30)	
	195
eene met houte flageolen ofte fluytiens (31)	
	201
eene met ivoire bollen oft bonquetten voor billards oft andere spelen (32)	
	206
Houte housaerkens (33)	
	207
Houte fusieckxkens (34)	
	208
Houte sabelkens (35)	
	209
Houte Degenkens (36)	
	210
Kleytskens (37)	
	211
Gecleede Poeppen (38)	
	212
Cleyne candelaeren (39)	

(28) Petites lanternes en bois ou en fer-blanc.

(29) Autres jouets en fer-blanc et étain.

(30) Bonnets en papier.

(31) Flageolets ou petites flûtes (cfr. note 22).

(32) Boules en ivoire ou billes pour billards ou autres jeux. « Bonket
= Bolleket (-tten). Petite boule de marbre ou de pierre ».

VAN DE VELDE ET SLEECKX. *Volledig Nederduitsch-Fransch woordenboek*,
Brussel 1861.

« Bonket, v. Grootte knikker of bal, dien men bij het bikkel- of pikkel-
spel op eenen steen op en neer doet botten (springen); omstr. Brussel :
bollekêt, in Vl. bolkeet, Kil. sphoerula eburnea ».

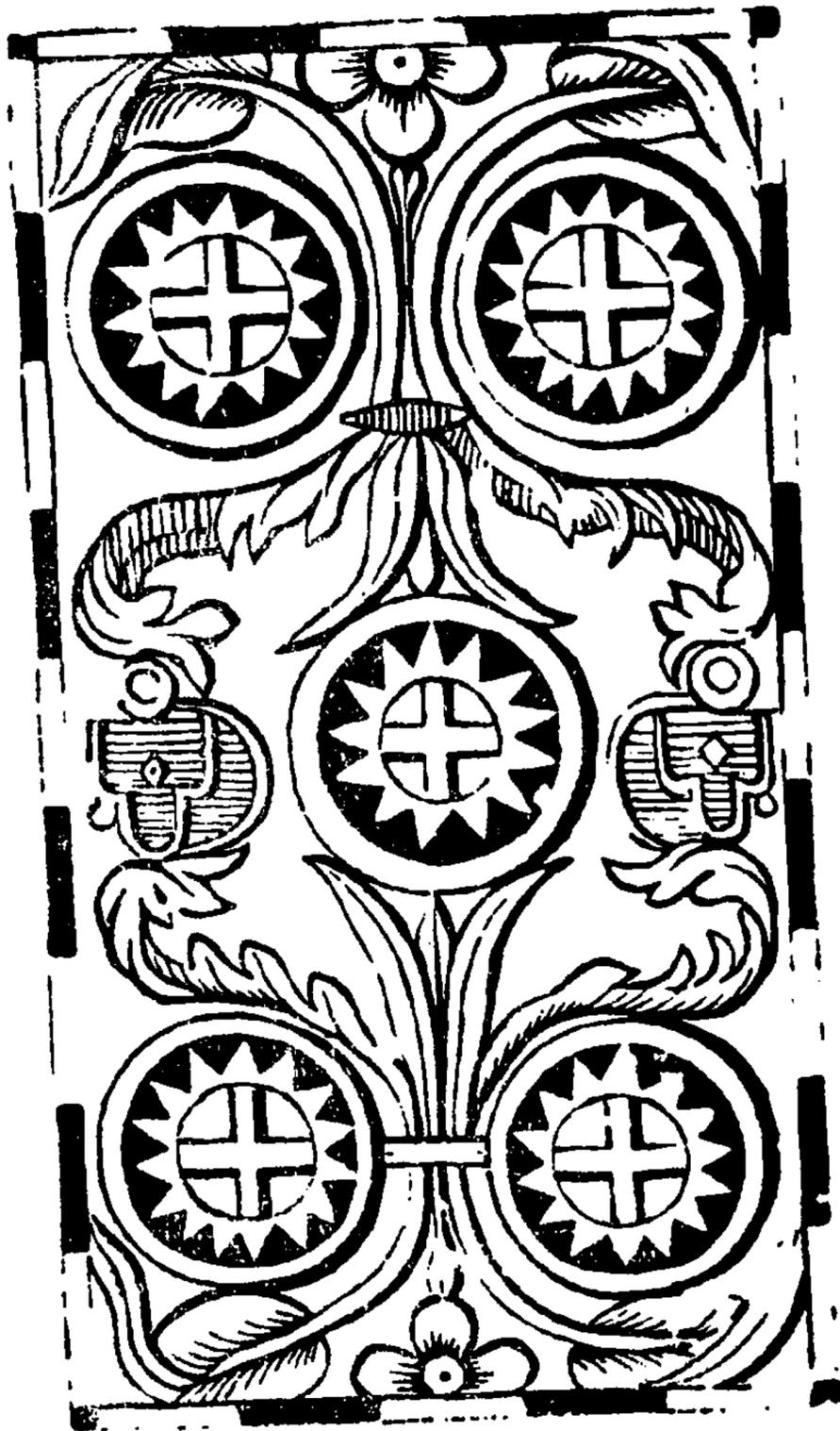
L. W. SCHUERMANS. *Algemeen Vlaamsch Idioticon*, Leuven 1865-1870.

(33-36) Petits hussards, petits fusils, petits sabres, petites épées en bois.

(37) Petits fouets.

(38) Poupées habillées.

(39) Petits chandeliers.



Carte à Jouer de F. J. Van den Borre. Bruxelles 1762-1803.
Le bois original est aux Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

213

Kelckxkens (40)

214

Ampullekens (41)

215

Wierook vaetiens (42)

(40) Petits calices.

(41) Petites ampoules.

(42) Petits encensoirs.

	216
Treffterkens (43)	
	217
Talloirkens ende diergelijck kinder goedt van koper ende ten (44)	
	218
Gawoelkens met vogelkens (45)	
	219
Houte koetskens (46)	
	220
Huyskens (47)	
	221
Vogelkens ende meer ander kinderspel van Neuren- berghs goedt (48)	
	222
Raquetten	

(43) Trechterkens. Petits entonnoirs. Sont-ce à proprement parler des jouets ?

(44) Petites assiettes et objets du même genre, en cuivre et en étain.

(45) Petites cages avec de petits oiseaux.

(46) Chariots ou petits lits en bois, le mot koets ayant les deux significations. Ce seraient vraisemblablement des lits de poupées, le même inventaire désignant ailleurs les véhicules par Cheeskens ofte Kerrekens.

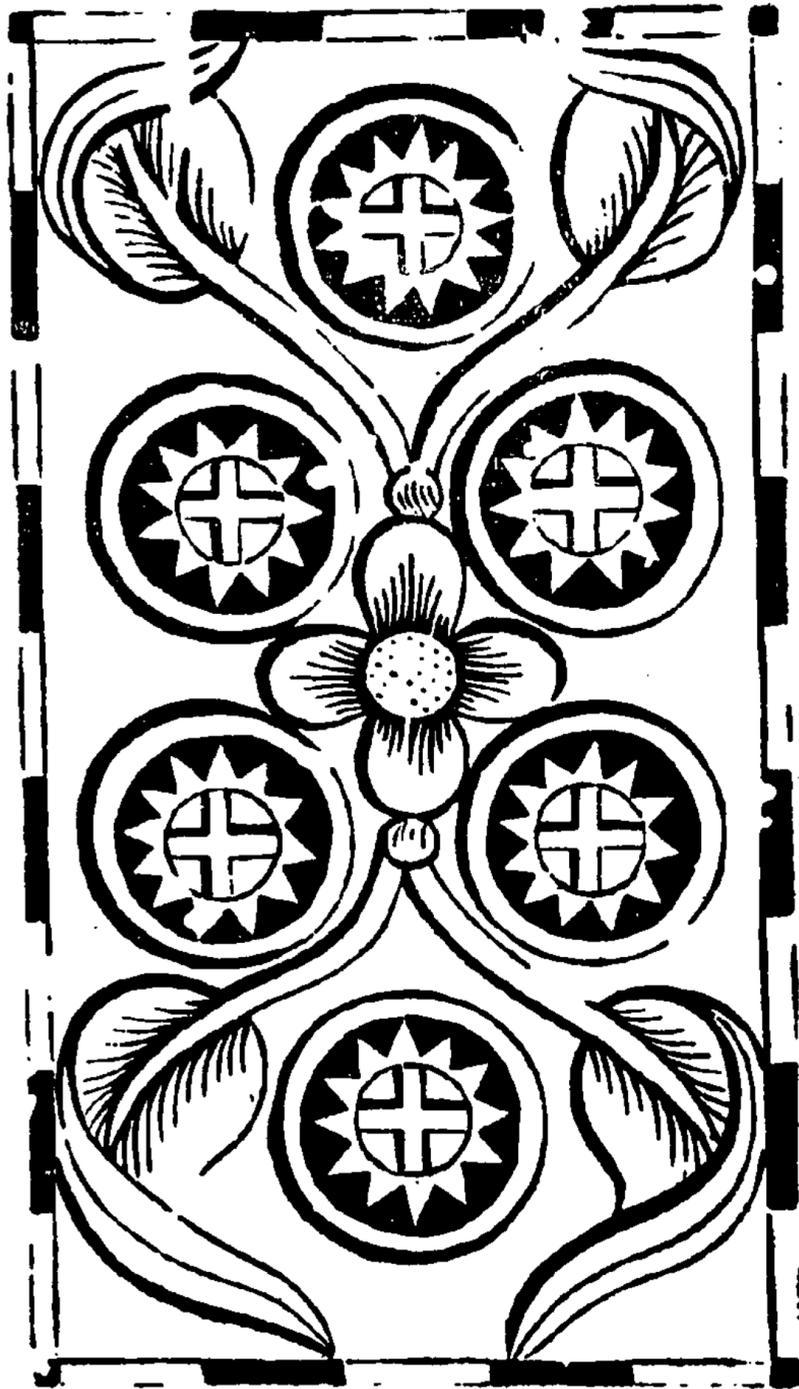
« Coetse zn. X. Beddekoets, losse bedstede, ledkant, fr. couche, bois de lit, Kil. auct. koetse, spondea, ...couche, chalicet ». STALLAERT (Karel), *Glossarium van verouderde rechtstermen, kunstwoorden en andere uitdrukkingen*. Leiden 1890.

(47) Petites maison. Ce sont vraisemblablement des jouets simples, car il ne peut s'agir ici, vu leur rareté, de « Maisons de poupées » reconstitutions d'intérieurs véritables, avec tout leur mobilier disposé dans des places différentes. « Dans ces admirables reproductions, dit Monsieur D'Allemagne (Jouets, p. 130) les plus petits détails sont traités avec un soin infini et on peut dire que de la cave au grenier il n'est pas un ustensile servant à la vie réelle qui ne soit figuré dans ses proportions et à sa place bien exacte ».

On en fit au XVII^e et au XVIII^e siècles aux Pays-Bas et particulièrement en Bavière (Augsbourg, Nuremberg) cfr. D'ALLEMAGNE, Jouets, pp. 130 sq.

Voir également GALLOIS : *Van een oud Poppenhuis. Mededeelingen van den Dienst voor Kunsten en Wetenschappen der gemeente 's Gravenhage*. Februari 1925. Afl. 11, pp. 178-194 et TER GOUW, op. cit. p. 298.

(48) Petits oiseaux et autres jouets de Nuremberg. On fabriquait déjà ces oiselets en carton-pâte à Nuremberg dès le XVI^e s. (?) Cfr. FOURNIER op. cit. p. 23.



Carte à Jouer de F. J. Van den Borre. Bruxelles 1762-1803.
Le bois original est aux Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

223

Volans

224

Violen (49)

225

Damberdekens [en marge] : met gedraijde damme-
kens (50)

226

Houte waltorekens ende trompettekens (51)

(49) Violons (cfr. note 22).

(50) Damiers avec pions tournés.

(51) Petits cors de chasse en bois et petites trompettes.

	227
Houte candelaerkens (52)	
	229
Doosen met kopere huysraedt voor kinderen (53)	
	230
Doosen met beestiens (54)	
	231
Houte Talloirkens (55)	
	235
Kinderspelen als een houte tonneken met haer stelling (56)	
	236
Houte peerdekens (57)	
	237
Houte cheeskens ofte kerrekens.	
	238
Houte doosen met kegels ende coninckx spelen.	
	239
Copere canonnekens.	
	240
Doosen met koetsen met ses peerden (58)	
	241
Raetelkens (59)	

(52) Petits chandeliers en bois.

(53) Boîtes avec ménages en cuivre pour enfants.

(54) Boîtes avec de petites bêtes — Bergeries, Arches de Noé ?

(55) Petites assiettes en bois.

(56) Jeux pour enfants, tel un petit tonneau en bois avec son support.

(57) Petits chevaux en bois.

(58) Boîtes contenant des carrosses à six chevaux.

(59) Petites crécelles.

Les crécelles ne sont pas seulement des jeux d'enfants, mais on s'en sert encore à l'heure actuelle, pour remplacer les cloches dans des cérémonies religieuses.

D'Allemagne (Jouets, p. 28) nous dit que « dès le neuvième siècle Amalarius, Abbé de Hornbach au diocèse de Metz, parlait d'instrument en bois destiné à annoncer les offices religieux ».

Nous renvoyons également au *Catalogue du Musée du Conservatoire de Bruxelles*, 5 vol. 1893-1922, par V. MAHILLON.

	242
Capellekens (60)	
	243
Houte doosen met figuurkens (61)	
	244
Haenen ende kiekens (62)	
	245
Haute peerdekens.	
	246
Houte spinnewielkens (63)	
	247
Ende diergelijck neurenberghs goedt (64)	
	248
Ringhskens met cruyskens ende horologien van ten voor kinderen (65)	
	254
Verscheyde houte neurenberghsche ende kinderspe- len.	
	260
Met housaeren te peerdt (66)	
	262
Voor obtiquen.	
	274
Met doosen met verscheyde soorten van hout en geschildert kindertafel ofte deser goed.	

*
* *
*

B. — Chez le sieur Janssens (67)

-
- (60) Petites chapelles.
(61) Boîtes en bois avec des figurines.
(62) Coqs et poules.
(63) Petits rouets en bois.
(64) Semblables jouets de Nuremberg.
(65) Petites bagues avec de petites croix et montres en étain, pour
enfants.
(66) Hussards à cheval.
(67) Item wordt gedesigneert seker huys gestaen inde predickheeren
straete, bewoont bij S^r Janssens, II, 386,

396

....Chambre obscure, obtiekcassen (68), lanterne magique (69).

* * *

C. — Chez Antoine van der Plasschen (70)

497

....Raquetten ende volans.

* * *

D. — Chez le Sieur Mascalier (71)

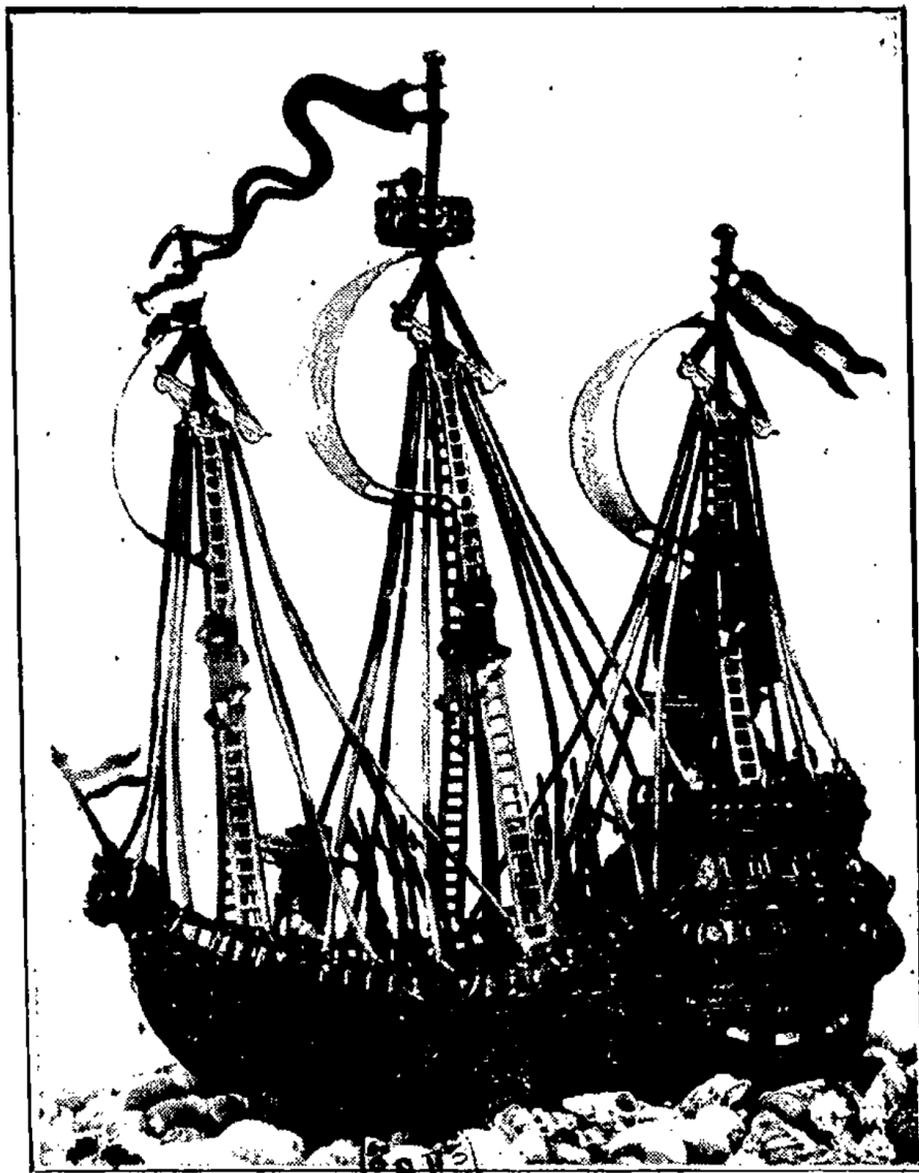
(68) Vraisemblablement ce que le dictionnaire de Trévoux décrit comme suit : Optique. Machine à laquelle on a donné le nom d'Optique et qu'on devrait plutôt appeler Boîte Catadioptrique, parce que la catoptrique traite des miroirs et la dioptrique des verres. Cette machine en boîte soutenue par quatre espèces de pieds a la propriété de renverser les objets, de les grossir et de les représenter, perpendiculaires, d'horizontaux qu'ils sont : et cela par le moyen d'un miroir plan-incliné à l'horison de 45 degrés, placé à l'un des côtés de la caisse et d'un verre convexo-convexe, placé au côté opposé. Les verres convexo-convexes placés sont convexes des deux côtés. On démontre en dioptrique que ces sortes de verres renversent et grossissent les objets : et l'expérience nous apprend qu'un miroir plan incliné à l'horizon de 45 degrés, représente comme perpendiculaires les objets horizontaux ».

(69) « Il existe toute une série de délassements destinés autant à la récréation des grandes personnes qu'à l'amusement des enfants ; ce genre de spectacle était en très grand honneur au dix-huitième siècle et il était alors connu sous le nom de *Récréations physiques et mathématiques*.... La plus admirable découverte qui ait été faite dans cet ordre d'idées est évidemment la lanterne magique... » D'ALLEMAGNE, Jouets, pp. 273-274.

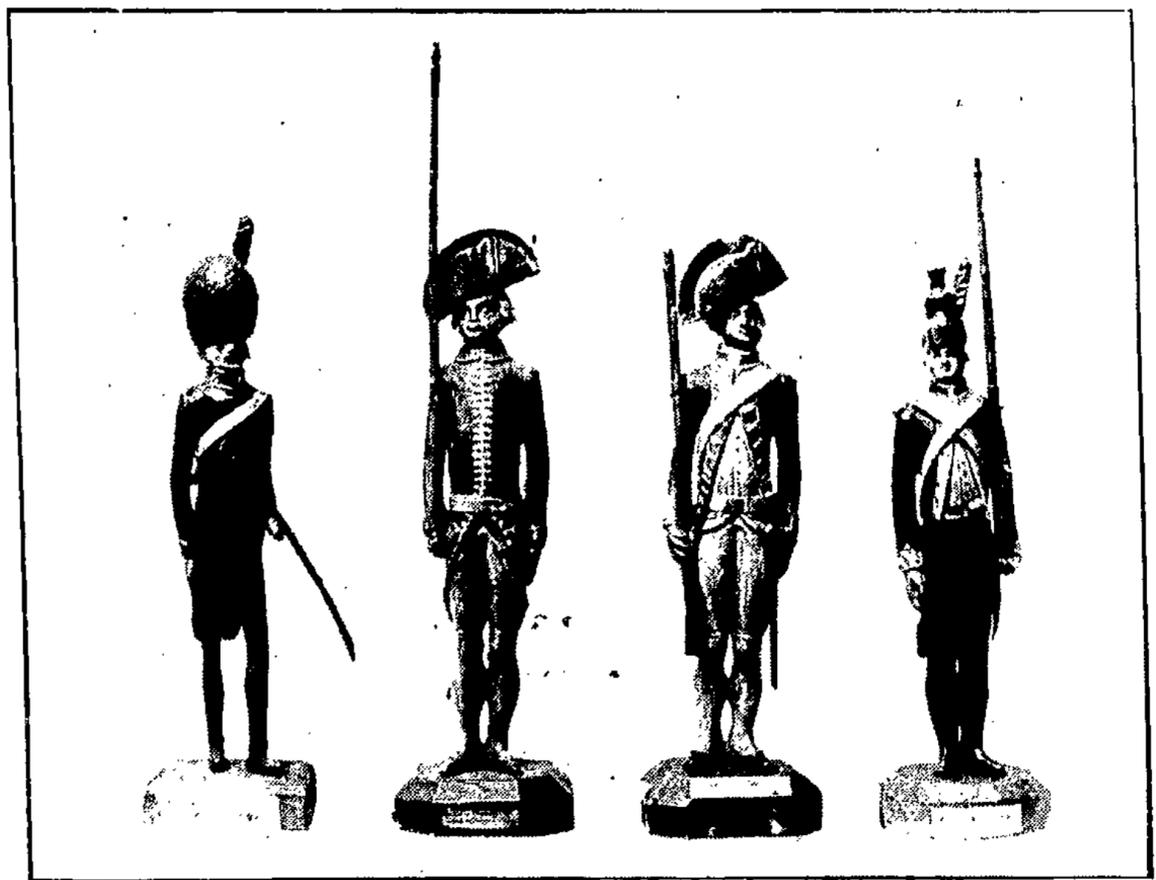
Qui fut l'inventeur de celle-ci : Roger Bacon, le célèbre religieux anglais (XIII^e s.) à qui l'on attribue également l'invention de la poudre à canon, ou le Père Kircher (XVII^e s.) qui la décrit dans son livre « *Magnes sive de magnetica arte* ». (Rome 1645). Quant à sa définition, voici ce que Richelet (cité par D'Allemagne op. cit. p. 277) nous en dit dans son *Nouveau dictionnaire français (1719)* : « C'est une petite machine d'optique qui fait voir dans l'obscurité sur une muraille blanche, plusieurs spectres et monstres affreux de sorte que celui qui n'en sçait pas le secret, croit que cela se fait par art magique ».

(70) « Item wordt gedesigneert seker huijs gestaen op de Colemerckt bewoont bij S^r Anthoen van der plasschen ». II. 493 .

(71) « Item wordt gedesigneert seker huys gestaen op de Caesemerckt, bewoont bij S^r Mascalier ». II, 513.



Bateau de plomb (XVIII^e s.).
Appartient à M. Ch. Debaive de Gand.



Soldats de bois du XVIII^e siècle.
Musée municipal de Compiègne. Photographie E. Hutin, Compiègne.



Soldats de Nuremberg de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.
Reproduits d'après l'ouvrage du D^r Th. Hampe : « Der Zinnsoldat » avec
l'aimable autorisation de l'auteur. Germanischer Museum, Nuremberg.
Photographie Christof Müller, Nuremberg.



Soldats de Nuremberg de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.
Reproduits d'après l'ouvrage du D^r Th. Hampe : « Der Zinnsoldat » avec
l'aimable autorisation de l'auteur. Germanischer Museum, Nuremberg.
Photographie Christof Müller, Nuremberg.

521

....Verscheyde soorten van Damberden met hunne dammen.

*
* *
*

E. — Au B. doré (72)

570

....Jeux solitaires en bois et en os (73)... raquetes et volans.

571

....sabres d'enfans à lamme d'acier.

578

....des poupées d'enfans en bois et en carton, des jetons de cuivre, cartes à jouer....

579

....montres d'enfans.,.. jeux d'enfans et tambours, cornets, trompettes, carosses et lunettes, trompes de fer et en cuivre....

(72) « Item on désigne la maison située passé la vieille prison de la Steenpoorte, aiant pour enseigne au B doré, habité par S^r Jean Morel ». II, 567.

(73) « Solitaire. s. m. Terme de jeu. C'est le nom d'un jeu que l'on a inventé depuis près d'un siècle auquel un homme peut jouer seul. C'est une table percée de 37 trous disposés en sorte que le premier rang en a 3, le second cinq, les trois suivans chacun 7, le sixième en a 5, le dernier 3. Tous ces trous ont chacun une cheville, à la réserve d'un qui reste vide. Ce jeu consiste à prendre toutes ces chevilles, les unes après les autres, en sorte qu'il n'en reste aucune. Elles se prennent, comme on prend les dames au jeu de dames, en sautant par dessus, et en se duellant à la place vide qui est de l'autre côté de celle qu'on prend et qu'on enlève. Ce jeu n'est pas amusant quand on en ignore la marche, bien moins encore quand on la sait ». (*Dictionnaire de Trévoux*).

Son origine est obscure. D'aucuns prétendent qu'il dériverait des carrés magiques du Grec Mocopule, d'autres qu'il viendrait d'Amérique où il aurait été inspiré à un Français par la façon suivant laquelle les indigènes plantaient leurs flèches dans des trous disposés dans leurs cases. Toujours est-il qu'il jouit d'une grande vogue au XVIII^e s. et que, suivant D'Allemagne, (*Jeux T*, I, p. 157), nous le voyons donné comme attribut à la Princesse de Soubise, dans son portrait publié chez Bonnard.

* *

F. — Chez Pierre-Joseph Bautier (74)

602

....Speelcaerten, raquetten, volans.

* *

G. — Chez Guillaume de Clerck (75)

76

....ende menichte soorten van neurenbergsche waeren, bestaende in doosen met blecken huijsraedt, kegelspe-
len, koninckxspelen, violen, vogelkens, fusiecken ende
saebels.

* *

H. — A Sainte Begge (76)

194

....caertspelenbeeldekens (77)

195

....Raquetten, volans....

LUCIEN CRICK.

(74) « Wordt gedesigneert seker huys gestaen ende gelegen in de spoor-
maeckers straete ontrent het groot caffèHuys bewoont bij sieur Petrus
Josephus Bautier, II, 588.

(75) Item wordt gedesigneert seker huys gestaen op de gersemerckt
recht over het Vleeschhuys bewoont bij S^r Guillielmus de Clerck. III.

(76) Item wordt gedesigneert seker huys, gelegen binnen dese stadt,
ontrent het begijnhof bij de refugie van Grooten Blijgaerden hebbende
voor uijthanbert S^{te} Begga bewoont bij jouff^e de weduwe S^r Jan bapt.
van Meurs, III..

(77) Images, soit populaires, soit « sanctjes » ou « bidprentjes ».

Voir VAN HEURCK et BOECKENOOGEN, op. cit. p. 546.

* *

N. B. — Des renseignements intéressants seront certainement à trouver
dans l'ouvrage de M^r KARL GRÖBER « *Kinderspielzeug aus alter Zeit* »,
qui vient de paraître. (Deutscher Kunstverlag, Berlin 1928.)



JEU DU CHEVAL BLANC.



J'ai lu dans le Folklore Brabançon, (6^{me} an. N^o 36, page 362) la note consacrée au « Jeu de la cloche ».

Je crois ne pas me tromper en déclarant que le dé dont M^r L. Van Damme demande à connaître la provenance est un des huit dés du jeu : *Le cheval blanc*, jeu que j'ai énormément joué vers les années 1866 et suivantes. Voici l'explication aussi complète que ma mémoire le retrace d'après mes souvenirs d'enfance.

Il y avait cinq cartons d'environ 22×17. Chaque carton était recouvert d'une image. La première représentait un général monté sur un cheval blanc. La deuxième, une douane avec de beaux douaniers de bleu habillés et de belles dames en crinolines. La troisième, une église où on voyait une cloche et au centre de l'image une grosse cloche. La 4^{me}, une forge où des maréchaux-ferrants se servaient de marteaux, au centre un grand marteau. La cinquième un port de mer, d'un côté un navire où un mariin sur le pont agitait une cloche ; de l'autre côté, un port de radoubé où des ouvriers se servaient de marteaux ; au centre une cloche contre laquelle était posé un marteau.

Il y avait huit dés en os où en ivoire ; le 1^{er} portait sur une face un point, le 2^e deux points, le 3^e trois points, le 4^e quatre points, le 5^e cinq points, le 6^e six points, le 7^e *une cloche*, le 8^e un marteau. Chaque dé avait donc une face portant un ou des points ou un signe et cinq faces blanches.

Les enfants étaient munis d'un capital de fiches en os. On mettait les cartons-images aux enchères et les joueurs formaient ainsi une tontine ou pot.

Chaque joueur à son tour agitait les dés dans un cornet et les jetait sur la table. Si tous les dés tournaient blancs, ce qui arrivait souvent, chaque joueur payait 2 ou 5 fiches au détenteur de la carte du Cheval Blanc. Si en jouant on amenait un ou des points de 1 à 6, le joueur prenait dans le pot, un nombre de fiches égal au nombre de points amenés par les dés ; mais si avec des points sortait le dé *cloche*, c'était le propriétaire de la carte cloche qui encaissait, avec un léger tribut à la carte douane ; même chose pour le

cas où le marteau se trouvait visible sur la table ; si cloche et marteau se présentaient ensemble, le détenteur de la carte cloche et marteau touchait le montant des points.

Si tout tournait blanc, sauf la cloche, cloche ne payait pas sa redevance au cheval, idem pour marteau ou cloche et marteau. La douane avait encore un petit avantage ; mais comme il y a 58 ans que je n'ai plus joué au *Cheval Blanc* on voudra bien m'excuser de ce petit oubli. Chez une de mes tantes, il y avait également un jeu de *Cheval Blanc*.

Les règles du jeu et les dés étaient les mêmes que chez nous, les images des cartons étaient différentes.

Là, le cheval blanc était une jument en pâture, au trot allongé, suivi d'un poulain alezan, quant aux autres cartons, ... je ne les vois plus.

Roosbeek, le 23 août 1927.

PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT.

Nous avons reçu d'autre part de M. Raymond Kéon, un carton avec l'explication du jeu du Cheval Blanc, qui confirme et complète ce qu'en dit M. de Wouters de Bouchout : La voici :

EXPLICATION DU CHEVAL BLANC.

Ce jeu est composé de cinq Cartons de diverses figures.

Celui qui a le Carton de la Douane, jette les dés à son tour comme les autres, mais il ne se sert de son carton que quand il ne reste que 21 jetons.

Le nombre des joueurs ne peut être au-dessous de trois, et l'on forme une poule.

Les cartons seront misés et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

Chaque joueur pourra acheter un ou plusieurs cartons, et celui qui achètera le carton portant la Douane jettera les Dés le premier.

Les cartons portant la Douane et le Cheval ne seront point sujets à payer. Le dernier ne reçoit jamais qu'un jeton à la fois.

Si les dés tournent tous blancs, excepté la Cloche ou le Marteau, celui qui aura l'un de ces cartons payera un jeton au carton portant le Cheval, mais si les dés Cloche et Marteau tournent à la fois tandis que les autres dés seront blancs, celui qui aura le Carton portant ces deux signes payera un jeton à celui qui aura le Cheval.

S'il sort des points, et que la Cloche et le Marteau restent blancs, chacun des points vaudra un jeton. Ils seront pris dans la poule et payés à celui qui aura joué.

Si les dés Cloche et Marteau tournent, celui qui aura l'un ou l'autre de ces cartons recevra de la poule autant de jetons qu'il sera sorti de points.

Lorsqu'il ne restera plus à la poule que vingt et un jetons, celui qui aura le carton portant la Douane ne pourra plus jeter les dés.

Si les dés montrent vingt et un, ces vingt et un seront payés à celui qui a joué ; si les dés Cloche et Marteau sont restés blancs, mais s'ils ont tourné, on suivra les règles énoncées ci-dessus ; et la partie sera terminée.

Mais il se pourra qu'il reste à la poule moins de jetons que les dés ne montrent de points ; alors le joueur devra payer au carton de la Douane autant de jetons qu'il aura amené de points de plus, en déduisant toujours le nombre de jetons restant à la poule ; par exemple : s'il ne reste que deux jetons à la poule et que les dés amènent six, le joueur payera à la Douane quatre jetons si les dés Cloche et Marteau sont restés blancs.

Mais si les dés montrent six et qu'on aura ou le dé Cloche, ou le dé Marteau, ou que tous les deux ensemble tournent, celui qui aura les cartons portant les signes qui seront montrés, paiera à la Douane quatre, soustrayant les deux jetons qui restent à la poule. — Le Jeu continuera ainsi jusqu'à ce qu'enfin il vienne à sortir le même nombre de Points qu'il reste de jetons à la poule et alors la partie sera terminée.

Ce jeu est encore tout à fait courant en Espagne et, sur le carton précédent, la règle du Jeu est donnée en français et en espagnol. M. Kéon qui se souvient avoir joué ce jeu étant enfant croit également en avoir vu il n'y a pas longtemps à la devanture d'un marchand de Jeux.



LE VILLAGE D'ORSMAEL-GUSSENHOVEN.

Traduction

L'origine de la commune pittoresque d'Orsmael-Gussenhoven, située au bords de la petite Gèthe près de la limite de la province de Liège, remonte probablement à une haute antiquité. D'après des documents historiques, Orsmael existait déjà du temps des Romains. La dénomination de « Venusberg » (mont de Vénus) donnée à un édicule au nord de la commune, fait penser au culte de la déesse Vénus, pratiqué par les habitants primitifs païens. La découverte jadis d'une « tombe plate » et la chaussée militaire plaident également pour cette thèse. Orsmael est cité pour la première fois dans les documents anciens en 1060 à propos d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Trond. La commune était une seigneurie « des ducs de Brabant qui y possédaient le château Ten Steen » lequel existe encore.

Par acte du 14 août 1304, le duc Jean, le propriétaire du château à cette époque, donna aux habitants un vain pacage moyennant une contribution annuelle de 3 shellings brabançons. En 1383, Orsmael, Melckweser et leurs dépendances furent réunis à Léau par le duc Wenceslas et la duchesse Jeanne. Orsmael obtint ainsi de nouveaux privilèges à condition que les habitants auraient les mêmes obligations que ceux de Léau en ce qui concerne les dépenses communales.

Au 14^e siècle, plus d'un conflit surgit entre les villes de Tirlemont et de Léau à propos d'Orsmael, notamment à propos du cens à payer par la brasserie et le moulin d'Orsmael. Les propriétaires de « Ten Steen » eurent également un différend avec les échevins de Léau à propos de la délimitation de leur juridiction respective. Dans le cours de l'histoire, Orsmael fut dévasté plusieurs fois par des faits de guerres, par exemple pendant les batailles entre les Français et les Espagnols sous Louis XIV. En 1705, le village fut de nouveau saccagé et le 18 mars 1793 pendant la bataille de Neerwinden, Orsmael souffrit beaucoup.

Ce fut à Orsmael, le 10 août 1914, au début de la guerre mondiale, immédiatement après la chute des forts de

Liège — comme nous le verrons plus loin — que nos braves soldats eurent la première rencontre en pleine campagne avec l'ennemi. A cette occasion, la commune subit à nouveau de grands dommages : 4 habitants furent tués ; 15 maisons avec leurs dépendances furent incendiées. Ces rudes épreuves qui se sont succédées à travers les siècles, ne purent briser l'énergie et l'ardeur au travail des habitants. Chaque fois après les souffrances, ils sont parvenus à se redresser et ils se sont distingués par leur attachement à leur sol natal qu'ils ont fertilisé par leur opiniâtre labeur (1).

L'église d'Orsmael. — L'église primitive d'Orsmael a une histoire très mouvementée. Elle était très vieille et fut bâtie par Godefroid le Barbu, comte de Louvain entre 1106 et 1139. Elle dépendait du châtelain, qui en avait le droit de protection. Vers 1300, cette circonstance donna lieu à un différend. Environ deux cents ans plus tard l'église était dans un mauvais état et les habitants d'Orsmael se plaignirent auprès de l'archidiacre de l'évêché de Liège. Le 15 août 1499, un accord fut conclu en vue de la réparation. En 1600, l'église resta longtemps sans être desservie par suite des guerres et des violences des hérétiques. En 1606, toute la toiture fut enlevée par une tempête. En 1605, les Hollandais détruisirent le tabernacle. En 1635, les soldats de l'armée franco-hollandaise incendièrent l'église. Ce n'est que longtemps après qu'on la reconstruisit. En 1688, l'église n'avait comme enceinte qu'un mur en argile très défectueux ce qui provoqua une protestation du doyen. En 1705, la cloche fut dérobée. Les secrétaires du prince de Hesse et un des généraux des armées alliées logèrent dans l'église, tandis que les dames « *aliquae domicellae* » se fixèrent dans l'église voisine de Gussenhoven. En 1735, la tour fut détruite de nouveau par un incendie. En 1765, on commença la construction d'une nouvelle église. En 1914, le 10 août, de nouvelles craintes furent exprimées concernant la paisible église, d'autant plus que l'ennemi provoqua des incendies partout dans la contrée, mais cette fois-ci le temple ne fut heureusement pas endommagé.

(1) Pour la rédaction de cette notice, nous avons consulté avec fruit la *Géographie et l'Histoire des communes belges* par A. WAUTERS et Zout-Leeuw, *beschrijving, geschiedenis en instellingen* par le curé-doyen BETS.

Et actuellement, après toutes ces tourmentes, la paisible petite croix au sommet de la tour attend l'avenir avec confiance tandis qu'à l'ombre de l'église la brave population travaille assidûment (1).

A l'intérieur de l'église d'Orsmael. — Rien de particulier ne frappe le visiteur à part les stalles et surtout la coupole élégante qui au-dessus du maître-autel s'arrondit comme une tiare gigantesque dont les quatre rubans descendent avec grâce et sont soutenus dans le bas par quatre statues, représentant les quatre évangélistes. L'historien A. Wauters les mentionne dans son ouvrage : *Histoire des communes belges*.

Les stalles très anciennes furent jadis cédées par l'abbaye de Maegdendael. L'église merveilleuse de Haken-dover en possède un pendant. Les sculptures sont remarquables par leur travail finement achevé.

Le château « Ten Steen ». — Le pays flamand possède encore, par-ci par-là les restes de forteresses et de châteaux médiévaux au passé glorieux. Le château « Ten Steen » à Orsmael est très ancien. Le châtelain Werner d'Orsmael est mentionné dans un roman du moyen-âge et aurait accompagné le jeune Godefroid le Barbu en Orient. Au début du 14^e siècle, « Ten Steen » était la propriété de la famille de Jean de Meldert. Son fils Jean restaura le château en 1386-1387. Vers 1582, le gouvernement espagnol confisqua

(1) L'église d'Orsmael est placée sous le vocable de Saint Pierre. Depuis un temps immémorial il y existe un pèlerinage à Saint Hubert. Dans le trésor de l'église, se trouve une clef en argent dite « clef de saint Hubert ». A Orsmael, on marquait les chiens au fer rouge. Le fer à marquer consiste en une mince tige de fer tenue dans un manche en bois ; il proviendrait de Saint-Hubert en Ardennes. Il est religieusement et jalousement gardé par une famille où l'on se transmet de père en fils le pouvoir de marquer les animaux. Ces opérations préservatives contre la rage étaient très fréquentes il y a peu d'années. Aucune formule n'est prononcée pendant le marquage, qui est gratuit. L'opérateur recommande aux propriétaires des animaux marqués de faire une neuvaine. Le marquage ne se faisait nécessairement pas à Orsmael ; l'homme qui détenait le fer s'est rendu, muni de ses appareils, dans les communes environnantes pour y marquer les chiens, des cas de rage ayant été signalés.

la seigneurie d'Orsmael qui appartenait alors aux deux frères Guillaume et Simon de Hertoge. Jacques de Hertoge reçut alors le château en location pour six ans et le receveur gouvernemental y fit exécuter des réparations très importantes dont le coût se montait à 29 livres et 29 escalins. L'histoire mentionne encore toute une série de mutations de la propriété de « Ten Steen ». Jadis, le château était entouré d'un fossé et il avait plusieurs grosses tours crénelées et un pont-levis. Il y a une trentaine d'années, la tour à l'angle du nord-ouest fut malheureusement démolie. Sur la photographie la base est encore visible. La démolition eut lieu pour disposer de l'espace nécessaire à la construction de granges et d'étables. Il y eut ensuite des modernisations regrettables. « Ten Steen » était plutôt une cour féodale fortifiée dont dépendaient une cinquantaine de sous-fiefs ; elle avait sa cour du cens et sa cour d'échevins, un droit de chasse et de pêche, le patronage de l'église, le droit de nommer des administrateurs de l'église et du village. C'est le 2 décembre 1789 qu'au château « Ten Steen » fut conclu le traité entre Vandermeersch et le colonel De Brou. Le 11 août, la foudre provoqua un incendie qui endommagea gravement le château qui dut être réparé en grande partie. Actuellement il appartient à la famille Lowet.

L'ancien moulin à eau sur la petite Ghète. — Il existait déjà en 1538 et fut construit par la famille de Hertoghe.

Le 15 mai 1540, le propriétaire du moulin paya sa redevance annuelle aux revenus de Tirlemont. Elle consistait en 14 hectolitres de seigle. En septembre 1538, la ville de Léau envoya des gens de justice bien armés à Orsmael ; ils y confisquèrent le cheval du meunier Jean De Hertoge, sous prétexte que cet homme avait tenu l'eau de la Ghète à un niveau trop élevé. Le Conseil du Brabant cependant fit lever la confiscation.

L'église de Gussenhoven. — Orsmael et Gussenhoven furent pendant longtemps deux communes distinctes ; la première dépendait de la juridiction de Léau ; la seconde faisait partie de la mairie des Gèthes. A dater de l'an 3 de la République française, les deux communes furent incorporées au canton de Léau. Un arrêté royal du 21 août 1826 les réunit en une seule commune Orsmael-Gussenhoven.

La petite église de Gussenhoven ne put obtenir sa fondation de chapelle reconnue en 1825 ; ce n'est qu'en 1842 qu'elle obtint ce titre.

Jadis, le droit de nomination du curé de Gussenhoven dépendait de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège. Il en était de même des communes voisines de Neerhespen et de Melkweser.

Après les troubles religieux, on ne nomma pour ces trois communes qu'un seul curé qui se fixa à Neerhespen ; Melkweser fut d'abord réuni à Gussenhoven ; plus tard cette commune fut réunie à Neerhespen, par suite d'une décision du Brabant du 30 janvier 1620.

La dite abbaye de Saint-Laurent avait la charge de l'entretien du temple. L'église se trouvait souvent dans un état lamentable. En 1559, un différend se produisit par rapport à la réparation de la tour qui tombait en ruines. En 1606, il y eut une deuxième restauration du temple. En 1629, l'église fut saccagée par les soldats du duc de Saxe et les toitures durent être réparées de nouveau. En 1634, l'abbaye de Saint-Laurent refusa d'exécuter des travaux de réparation indispensables, sous prétexte que la paroisse était réunie à Neerhespen. En 1639, l'abbaye donna à son fermier l'ordre de payer les réparations aux toitures et aux combles. En 1758, l'abbaye fit entièrement reconstruire l'église. En 1825, le sanctuaire fut en partie détruit par un incendie. Plusieurs maisons de la commune subirent le même sort. L'église possédait en 1559 un tabernacle en pierre et le Saint Sacrement y était conservé dans un ciboire doré très précieux. En 1634, il y avait un beau rétable, représentant la Passion de Notre Seigneur. La tour avait deux cloches, dont la plus grosse appartenait au dîmeur.

La petite Ghète à Orsmael. — La petite Gèthe ? Ce nom n'éveillera sans doute chez beaucoup que des souvenirs géographiques assez vagues et cependant quels endroits ravissants ne rencontre-t-on pas le long des deux bords de cette petite et paisible rivière, charme continuel pour les yeux. Le cours d'eau ne fait pas des sauts impétueux ou des cascades écumantes ; il avance doucement, caché sous la riche verdure et traverse des prés tapissés d'une herbe bien molle, où en été le beau bétail hesbignon donne au

paysage des teintes encore plus chatoyantes. Et quand le soleil provoquant un ravissant jeu d'ombre et de lumière, caresse cette vivante et riante nature, le visiteur est transporté d'enthousiasme et admire ces merveilles avec émotion.

Enfant, j'étais déjà sous l'impression de ce charme irrésistible et j'aimais à prier au bord de la petite rivière, quoique ma mère tâchait de me faire peur en me menaçant du spectre de « Hakeman ».

Au point de vue stratégique, l'humble Gèthe a joué souvent à travers les siècles un rôle important, notamment en 1642 quand le gouvernement espagnol fit fortifier la ville de Léau et fit inonder toute la contrée.

Dans la guerre de secession Marlborough résolut d'attaquer du côté de la petite Gèthe les retranchements ennemis couvrant le Brabant.

C'est ainsi qu'en 1705 le retranchement français qui servait de défense au pont à Wanghe près d'Orsmael fut pris, de même que le château. Quelques mois plus tard, les Français — probablement pour des raisons stratégiques — firent démolir un grand nombre de maisons le long de la petite Ghète à Gussenhoven et à Heelenbosch. Pendant la révolution de 1830, 5000 soldats hollandais se dirigèrent vers Tirlemont dans la nuit du 26 septembre. Les tirailleurs de cette ville firent face à l'ennemi et l'attaquèrent furieusement à Orsmael. Les villageois se dispersèrent en grand nombre le long de la grand' route à proximité de la petite Gèthe et contribuèrent beaucoup à la retraite des Hollandais par Hougaerde et Tourinnes.

Et dans la guerre mondiale, le rôle de la petite Gèthe a été extraordinairement important. Peu après la chute des forts de Liège, le 10 août 1914, une partie de notre 3^e régiment de chasseurs se heurta à une forte avant-garde de uhlans allemands. Ce fut pour nos braves soldats la première rencontre en pleine campagne avec l'ennemi. Les nôtres s'attachèrent à la Ghète et aux cinq ponts. Il y eut alors des faits héroïques, des scènes de courage et de sacrifice émouvantes. Pendant des heures, une poignée de Belges, mal armés mais animés d'un mâle courage, tinrent tête au géant Allemand. Finalement ils durent reculer, mais le but qui consistait à jeter le trouble dans les troupes ennemies et à leur faire perdre le plus de temps possible, était atteint.

Les allemands eurent beaucoup de morts, tandis qu'une vingtaine de nos soldats périrent glorieusement. Le capitaine Knaepen et le lieutenant comte Guillaume van der Burgh tombèrent comme des héros, l'arme à la main, aux retranchements des ponts de la petite Gèthe.

Et quand, chère petite Gèthe, le sang de ces vaillants combattants vint rougir votre cours, le murmure de vos eaux rêveuses a sans doute chanté une prière reconnaissante sous la voûte verte du feuillage qui forme comme des couronnes de gloire au-dessus de la rivière historique.

L. VINCX (Courtrai)



LA BOUTEILLE ENCHANTÉE.

(Conte de Linden).

Un paysan de l'endroit ayant subi une suite de malheurs ne savait plus payer le loyer de sa ferme. Réduit à toute extrémité, il se décida à aller vendre au marché de la ville voisine, sa dernière vache. Arrivé à mi-chemin il rencontra un nain, celui-ci lui parla, le paysan lui raconta ses malheurs et le nain lui offrit de racheter la vache. Le paysan refusa d'abord avec mépris, puis finalement accepta. Le nain prit la vache et dit au paysan qu'il ne pouvait donner en paiement qu'une bouteille, mais que celle-ci ferait le bonheur de son propriétaire. Après discussion, le paysan accepta et ramena la bouteille chez lui.

Conformément aux indications données par le nain, il ordonna à sa femme de très bien nettoyer la partie de la table sur laquelle il mettait la bouteille et prononça ces paroles : bouteille, fais ton œuvre ! Il en sortit de l'or et de l'argent en abondance, et cela se répéta chaque fois que le paysan prononça la formule. Le fermier devint très riche.

Mais voilà que son voisin à son tour joua de malheur, perdit tout son bétail et fut réduit à la misère. Le paysan eut compassion de lui et lui prêta sa bouteille, lui indiquant le moyen de s'en servir. Il redevint très riche à son tour.

Cependant le premier paysan perdit encore tout son avoir et se décida à aller vendre au marché sa dernière vache. Il espérait rencontrer en route le nain qui lui avait acheté l'autre. A son grand dépit il ne le vit pas. Il l'appella à haute voix tant qu'à la longue le nain se trouva brusquement à côté de lui. Il lui offrit sa vache ; le nain lui répondit qu'il avait encore une bouteille, mais qu'il ne savait pas si elle valait la première. Le paysan l'accepta cependant. Rentré chez lui, comme la première fois, il observa les instructions du nain et ne voilà-t-il pas que de la bouteille sortirent deux diables noirs armés de gourdins qui rossèrent d'importance mari et femme, puis rentrèrent dans la bouteille.

Le paysan reboucha celle-ci puis porta la bouteille chez son voisin qui détenait toujours la bonne bouteille. Il lui expliqua que cette bouteille-ci valait bien l'autre. Le paysan l'expérimenta, et les deux diables rossèrent d'importance toute la maisonnée au point que le fermier demanda grâce. Son voisin lui offrit de reprendre la sinistre bouteille à condition qu'il restituerait la première. Sous la menace de voir réapparaître les deux diables il finit par y consentir. Le premier paysan rapporta chez lui les deux bouteilles, laissa soigneusement bouchée celle aux diables et fit constamment appel aux services de l'autre. Il devint immensément riche et sa fille épousa un prince de la famille royale (1).

(1) Ce conte recueilli sur place nous a été communiqué par M. Pol Hermant.



QUERELLE DE MÉNAGE ET CHARIVARI.

(Traduction)

La lecture de l'article « *Mahomets et Charivaris* » (Folklore Brabançon, 5^e année, n^o 29, p. 184) m'a rappelé avoir vu ce même sujet traité dans « *Den Eeuwigen Almanak* » par Remmerius Valerius, curé à Muysen, imprimé à Malines chez J. F. Vander Elst en 1860, cela à la suite des « *Cronycke van Mechelen* » du même auteur.

L'esprit qui sème la querelle et la discorde dans les ménages et y incite aux faits et aux coups est nommé « *Simme* » par abréviation « *Sim'* ». Cet esprit malin sera chassé par grand vacarme de pots et de chaudrons.

Au mois de juillet, l'auteur nous dépeint une femme, qui n'est jamais de bonne humeur et qui reste une énigme perpétuelle pour son mari.

Wat is dat voor een drolge vrau
Die met haer een oogh lachen
[sauw
En saemen sau met dander
[weenen ?
En kan mij niemant toch die
[weysen.

Qu'est-ce une femme étrange
Qui d'un œil reste souriante
Tout en étant d'autre part pleur-
[nichante
Ne peut-on donc me l'indiquer ?

Et il répond lui-même :

Het is een lecker quay Magriet :
Bier drinckt sy buyten maelyd
[niet
In Duyvels vyants is sy t'huys (1).
Sy loopt niet wech al maekt (gij)
[een cruys (2)
Sy lacht altyd, sy greyst altyd ;
Altyd bedroeft, altyd verblyt
De man moet sitten in den hoek
Dees quaey Margriet die draagt
[de broek.

C'est une exquise méchante Margo :
Qui ne boit point de bière en
[dehors des repas
Qui s'y connaît en astuce diabo-
[lique (1).
Qui ne part pas, fassiez (vous) une
[croix (2)
Elle rit toujours, elle pleure
[toujours ;
Toujours affligée, toujours joyeuse
Son mari doit se tenir dans un coin
Car cette méchante Marguerite
[porte le pantalon.

(1) Phrase très peu claire, nous traduisons *In duyvels vyants* par astuce diabolique.

(2) Le mot entre parenthèse a été ajouté.

Cependant, telle elle ne parut point avant son mariage,
tout allait à merveille, écoutez :

Noyt isser bleyer bruyt getrou		Jamais fiancée plus heureuse ne [s'est mariée]
--------------------------------	--	---

Mais en ménage ce fut autre chose, l'homme est vic-
time de la versatilité de sa femme.

Den man te laet syn hoof nu krap		Trop tard l'homme se gratte la tête
----------------------------------	--	-------------------------------------

Sa patience est à bout, il oublie de se taire et ne
connaît plus de condescendance.

Geen van twee verstaet er reden ; Daerom moeten goeden zeden Blyven uyt het huysgezin, En den Duyvel komt er in.		Aucun des deux comprend raison, Pour ce motif les bonnes mœurs Quittent ce ménage Où le diable fait son entrée.
---	--	--

Le mari bat sa femme, et celle-ci ayant été battue se
met à boire :

Dees vrouw die comt van op top [top (1)] Sy suypt het goet allenskens op.		Cette femme ayant reçu une volée [de coups] Se met à boire, si bien que tout [le bien y passe.]
---	--	--

Et puis on se cherche souvent noise et querelle, car :

De « Sim » die gaet daer dikwijls om 't Sal beteren met den ouderdom		Le « Sim » s'y rend souvent. Cela s'améliorera par l'âge
---	--	---

Tel est l'espoir émis par l'auteur, que par le temps et
l'expérience, les époux se connaîtront mieux et qu'ils auront
appris à supporter leurs défauts réciproquement.

Remerius Valerius nous rappelle, au mois de No-
vembre, que l'on a l'habitude d'abattre et il poursuit :

Nu comt den vetten stier Van Mechelen naar Lier Gebueren twee drij samen [slagen (2)] Engaande vrienden pensen dragen		Maintenant arrive le bœuf gras à Malines venant de Lierre Que deux ou trois voisins abat- [tent (2)] Et s'en vont porter des tripes aux [amis]
---	--	---

(1) *Van op top top komen.* — Expression flamande encore en usage de
nos jours = avoir reçu une raclée, être passé à tabac.

(2) *Slagen* est traduit ici par abattre ; il en est autrement dans les vers
suivant où il faut comprendre : donner des coups. On dit encore aujourd-
'hui : « 't Is een vrouwenlachter » pour « vrouwenlager ».

Suite au mot « *slagen* » il en arrive aux mauvais maris qui malmènent leurs femmes. Et il ajoute immédiatement.

De quay mans slagen 't Vlees
[voor niet
Waardoor de vrouw comt in 't
[verdriet
Dan is men nievers willecom
Dan dragen sy geen pensen om.

Les mauvais maris battent la chair
[pour un rien
De là la femme devient chagrine
Nulle part l'on n'est le bienvenu
Alors ils n'offrent point de tripes.

D'ailleurs personne ne tient à se mêler de querelle de ménage. Mais si parfois la femme ne peut supporter l'outrage et s'en va conter sa mésaventure aux voisins, alors le charivari ne se fait point attendre.

Soo haest de vrau begint te klagen
De jongens gaen de « Sim » dan
[jagen :
Gebroken pannen savens laet
Die gaen sy sleypen achter straet
Omdat een igelyck sau wachten
Van syn huisvrouw te verachten.

Dès que la femme commence à se
[plaindre
Alors les gars s'en vont chasser le
[« Sim »
Le soir venu avec des casseroles
[cassées
Qu'ils traîneront sur les pavés
Pour que quiconque se garde
De mépriser son épouse

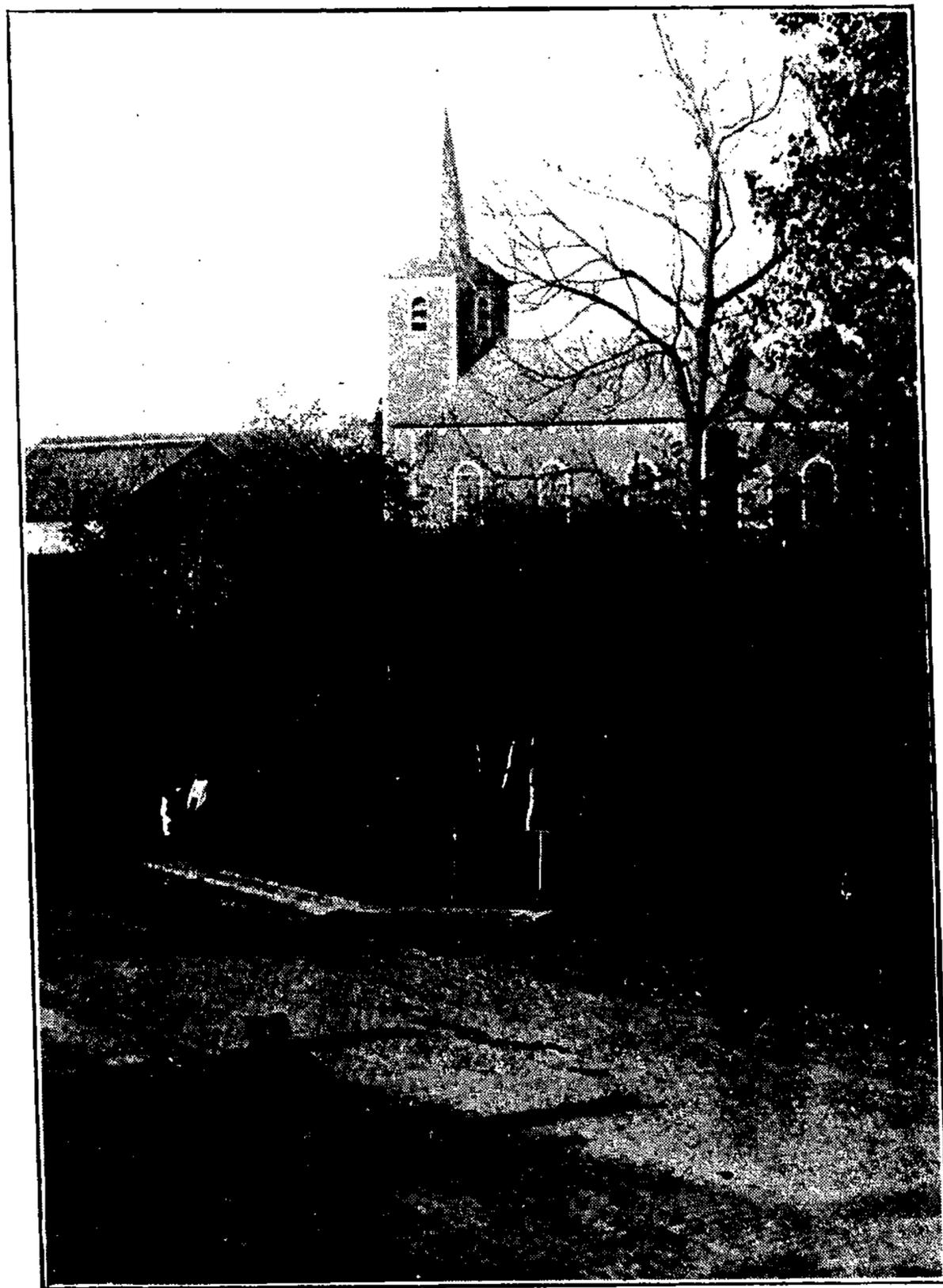
Pour terminer le bon curé donne une exhortation et ce bon conseil :

Een quaet hauwelyck is een hel
Die qualyck gepaert is weet het
[wel ;
Maar.
Vrouwkens is den man beschonken
Wilt niet kyven, wilt niet moncken :
Seght het 's morgens met faitsoen,
Dan sulde gy meer eer op doen.

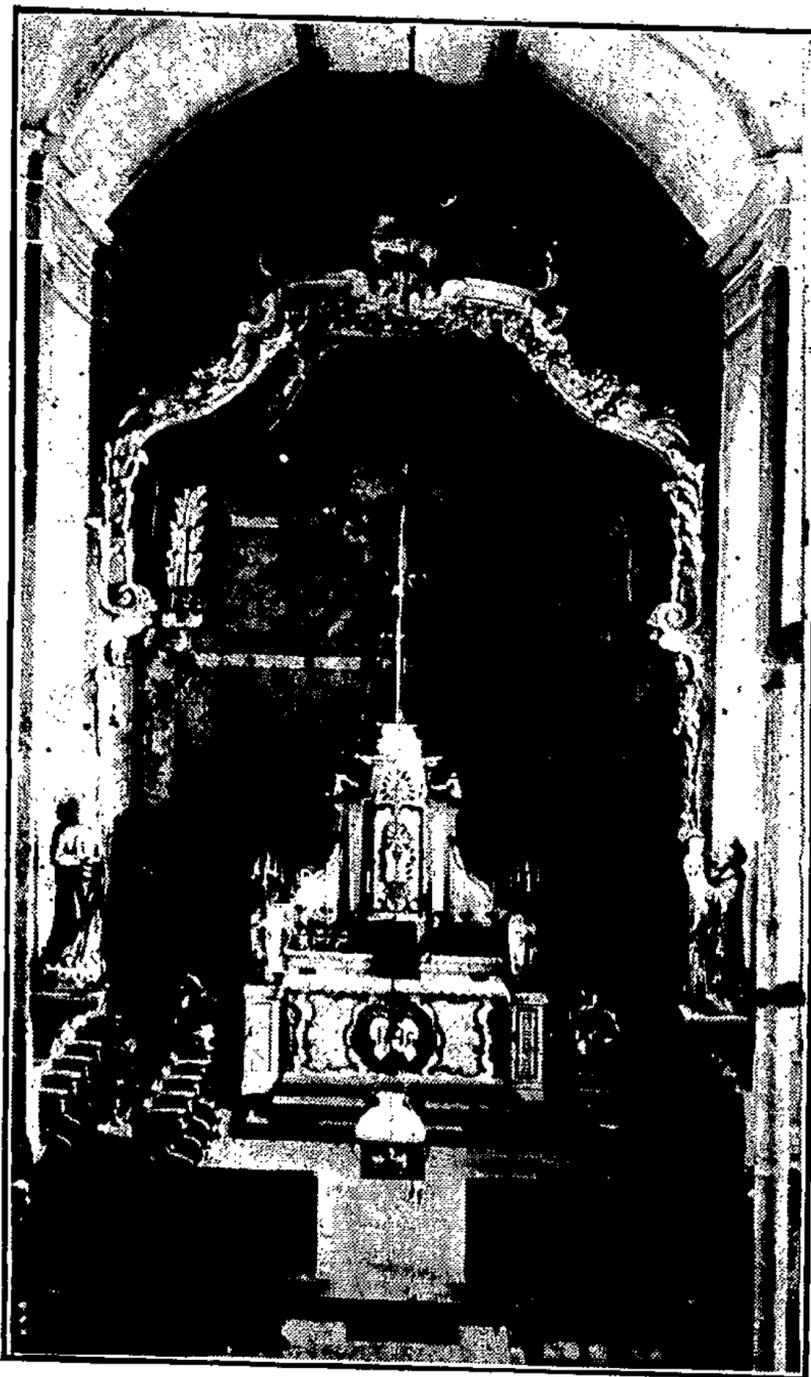
Un mauvais ménage est un enfer
Les mal assortis ne le savent que
[trop
Mais
Femmes si votre mari est ivre
Veuillez ne point gronder ne point
[bouder,
Dites-le lui le lendemain avec façon
Vous récolterez bien plus d'honneur.

F. DE RIDDER.

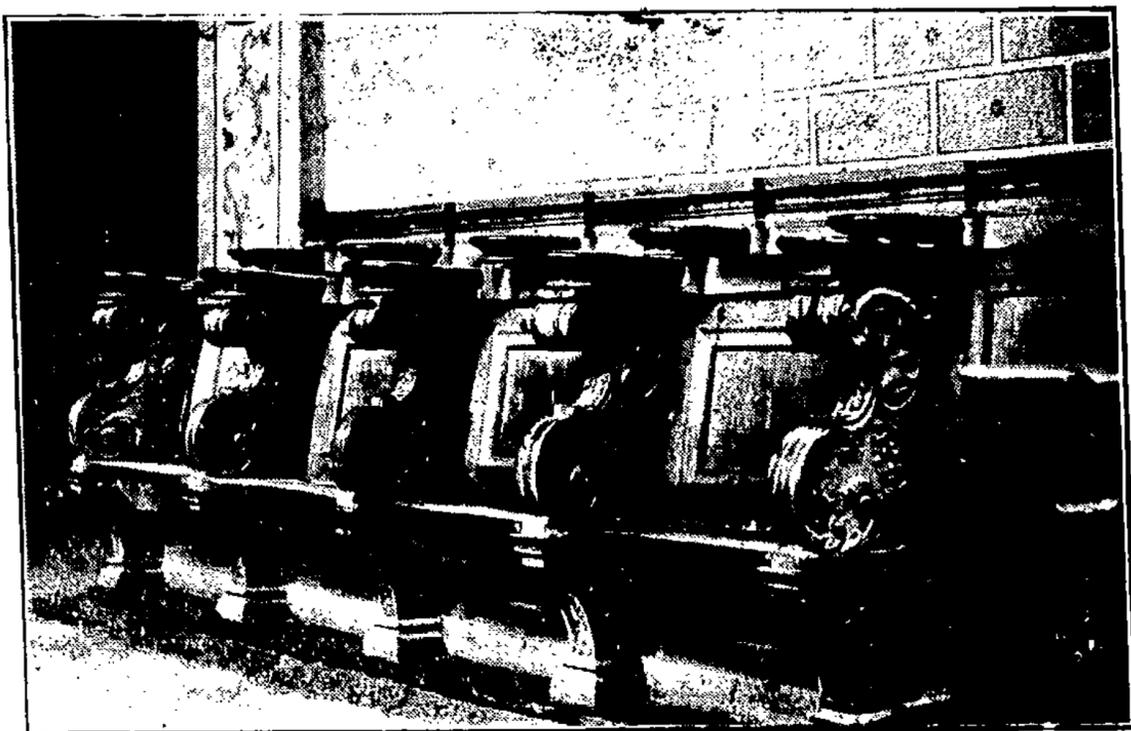




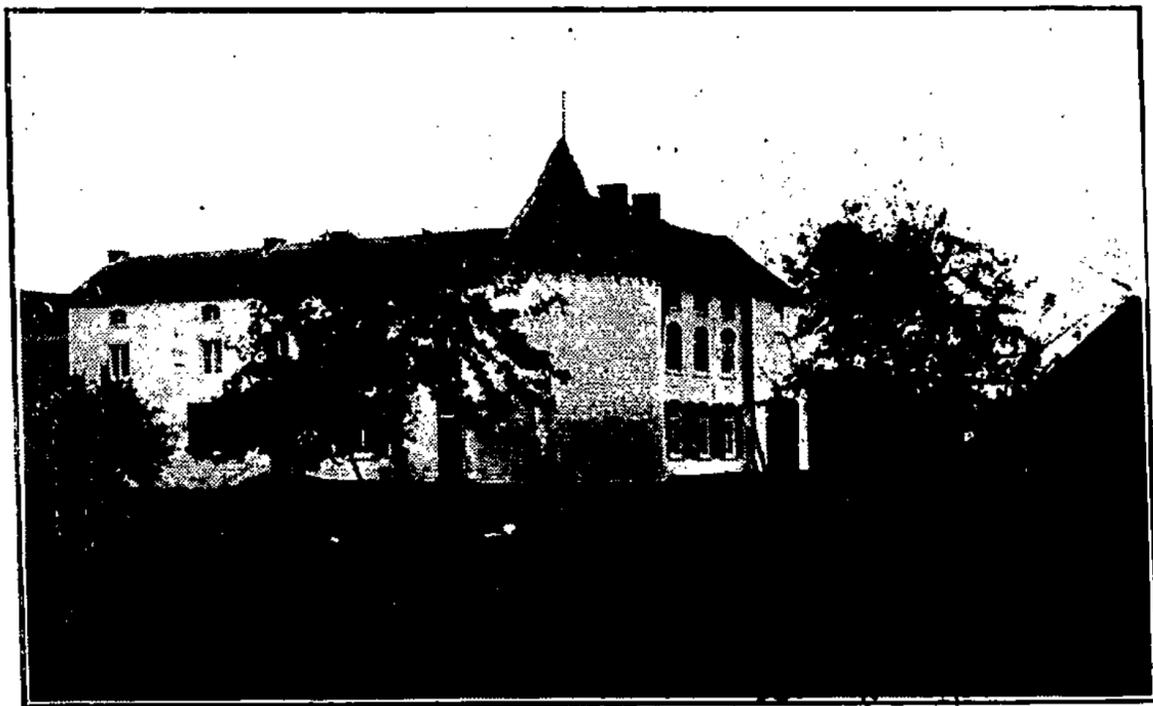
L'Eglise d'Orsmael 



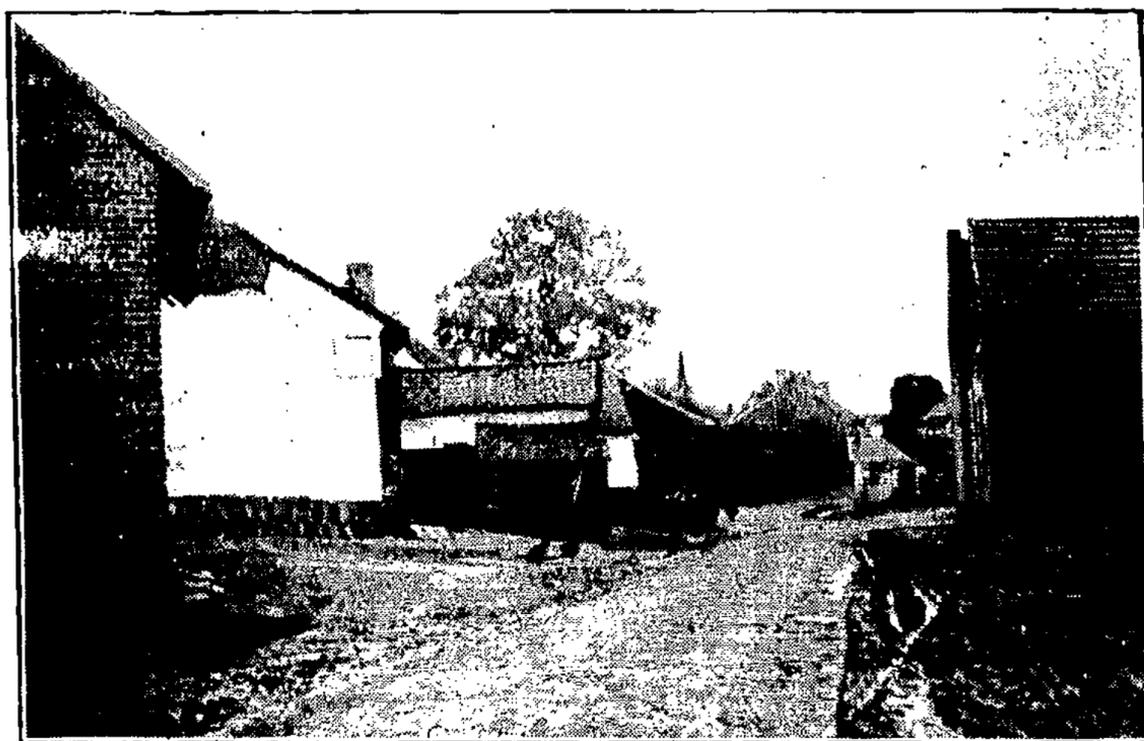
Intérieur de l'église d'Orsmael.



Les stalles de l'église d'Orsmael,



Château « Ten Steen » à Orsmael.



Eparpillées comme au hasard le long des paisibles rues en méandre du village les petites maisons forment un ensemble très pittoresque ; les habitants, fidèles à leur passé, les préservent du modernisme.



L'ancien moulin à eau sur la petite Ghète à Orsmael.



L'église de Gussenhoven.



La petite Ghète à Orsmael.



Alphonse De Cock dans son cabinet de travail, photographié avec son petit-fils, peu de temps avant sa mort.

(Cliché prêté par le journal : *Ons Volk*.)

ALPHONSE DE COCK

(Traduction)

Quand Alphonse De Cock fut enterré au cimetière communal de Berchem (Anvers) le 5 mars 1921, quelques uns de ses amis intimes résolurent de dresser un monument au fondateur du folklore scientifique en Flandre. Mais il n'a pas été donné suite à cette résolution.

La jeune Ligue des folkloristes de la Flandre orientale a pris l'initiative de rendre au grand précurseur, à l'homme qui voua son activité à l'étude des us et coutumes populaires et de l'âme populaire dans toutes ses manifestations, l'hommage qui lui était dû. Un comité s'est constitué dans ce but sous la présidence d'honneur de M. C. Huysmans, ancien ministre des Sciences et des Arts. Font partie du Comité d'honneur non seulement des folkloristes et des littérateurs connus de notre pays, mais aussi des sommités étrangères comme le prof. Bolte de Berlin, le prof. Hofmann-Krayer de Bâle (Suisse), le prof. A. Van Gennep, directeur de la Revue d'Ethnographie (France), le prof. Schrynen de Nimègue, le prof. J. De Vries et le Dr G. J. Boekenoogen de Leyden et le Dr J. Van der Ven d'Oosterbeek (Hollande).

Après mûre délibération fut il décidé que l'hommage se composerait :

- 1° *De l'érection d'un monument à Denderleeuw ;*
- 2° *De l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de la maison natale de De Cock à Herdersem ;*
- 3° *De la création d'un fonds A. De Cock qui permettrait de décerner un prix triennal de folklore.*

On se propose de même de rééditer « Volksgeneeskunde in Vlaanderen » la première œuvre folklorique de De Cock ; mais, suivant le désir du défunt, non pas d'après le texte original mais remanié et étendu en tenant compte des dernières données scientifiques.

Cette œuvre sera la première à publier par le fonds De Cock.

A. De Cock est né à Herdersem-lez-Alost le 12 janvier 1850. Il fit des études à l'école normale de Lierre et y obtint en 1869 le diplôme d'instituteur. Dom. Slecx, le littérateur

flamand bien connu, l'émule de Conscience, y était son professeur. Is. Teirlinck, son futur collaborateur, était son condisciple (1).

Après avoir rempli les fonctions d'instituteur à Moorsel et dans son village natal, il devint instituteur à Denderleeuw en 1879, où il fut nommé plus tard instituteur en chef. Il y demeura jusqu'en 1920 quand il prit sa retraite. Après, il se fixa à Schaerbeek et plus tard à Anvers où il décéda en 1921.

Il est entré fort tard dans le mouvement folklorique. Il avait 40 ans quand parurent ses premières études folkloriques. D'abord il s'occupa de musique, de littérature et surtout de botanique. Sa première œuvre fut la Flore de la vallée de la Dendre : (*Flora der Dendervallei*, 1883) qui fut très appréciée. Il fut un membre très actif du *Kruidkundig Genootschap Dodonaea*, société fondée à Gand par le prof. Mac Leod. Dans l'annuaire de 1890 de cette société, parut son étude sur *Rembert Dodoens* qui fut publiée comme volume par le Willemsfonds. Un autre livre populaire fut la biographie de *Simon Stévin* (1888). La même année, parut *Arm geboren en beroemd gestorven* (né pauvre et mort glorieux) un excellent livre de prix. Dans ses deux œuvres *Uit de Wonderwereld* (la vie merveilleuse, 1889) et *Rond den Heerd* (Autour du foyer, 1890), également deux bons livres de prix, le folkloriste se révèle déjà.

Son second et dernier livre sur la botanique est intitulé : *Wonderen uit het Plantenrijk* (1892). Il est rempli de détails folkloriques et fut couronné d'un prix De Keyn. En 1888 P. De Mont, un animateur dans maint domaine, et A. Gittée, l'auteur du *Vraagboek tot het zamelen van Vlaamsche folklore*, avaient fondé la revue *Volkskunde*, dans le but de faire du folklore d'une manière scientifique. De Cock, qui avait déjà recueilli beaucoup de matière, se consacra alors à l'étude du folklore. Il fut stimulé surtout par P. De Mont. Dès la deuxième année il devint un fidèle collaborateur de la revue, dont il devint, en 1894, le rédacteur en chef en remplacement de A. Gittée. A partir de 1907,

(1) Les détails suivants sont empruntés à l'article sur A. De Cock, paru dans *Pagtnae bibliographicae* II^e année, n^o 8, p. 643 et s.

après le départ de P. De Mont, il s'occupa seul de l'édition de la revue jusqu'en 1921.

Ses premiers articles avaient trait à la médecine populaire et en 1891 il publia sa première œuvre folklorique : *Volksgeneeskunde in Vlaanderen*.

Il est impossible de discuter toutes ses œuvres dans ce court article. Nous devons nous borner à une sèche énumération. Il publia encore :

Avec Pol De Mont : *Vlaamsche Wondersprookjes* (1896), *Vlaamsche Volksvertelsels* (1898), *Zoo vertellen de Vlamingen* (1902).

Avec Is. Teirlinck : *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland* (couronné par l'Académie royale flamande, 8 parties. 1902-1908). *Brabants Sagenboek* (couronné par l'Académie royale flamande, 3 parties, 1909-1912).

Seul : *Spreekwoorden en Zegswijzen afkomstig van oude gebruiken* (couronné d'un prix de Keyn 1905 ; *Spreekwoorden en Zegswijzen over de Vrouwen, de Liefde en het Huwelijk* (1911) ; *Natuurverklarende Sprookjes* (2 parties 1911-12) ; *Volkssagen, Volksgeloof en Volksgebruik* (1918) ; *Studiën en Essays over oude Volksvertelsels* (1920) ; *Spreekwoorden, Zegswijzen en Uitdrukkingen op Volksgeloof berustend* (2 parties, 1920-22) ; *Vlaamsche Sagen uit den Volksmond* (1921).

Le nombre de revues auxquelles il a collaboré est très grand ; il écrivait en effet dans des revues flamandes, hollandaises, allemandes, françaises et suisses.

En 1907, il fut nommé membre correspondant de l'académie royale flamande et en 1912 il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Dès 1899, il fut membre de la Société de littérature néerlandaise de Leiden.

Alph. De Cock qui pendant toute sa vie recueillit avec une véritable patience de bénédictin des matériaux folkloriques et publia le résultat de ses recherches dans des études et essais bien rédigés et qui peut-être le premier dans notre pays comprit l'importance du folklore comme auxiliaire de la science, mérite bien, nous semble-t-il, la reconnaissance de tous ceux qui pratiquent l'étude du folklore.

A lui notre hommage et notre souvenir !

F. VAN ES.

Menus Faits

Nous donnons dans ce fascicule une série de petits faits qui nous ont été signalés par des élèves ou d'anciennes élèves de l'École Normale Provinciale de Jodoigne. Que tout soit inédit, certes non ! Que certaines observations auraient dû être faites plus minutieusement et demanderaient à être contrôlées, c'est certain ; mais cette deuxième série de faits que nous publions montre qu'en attirant sur le folklore l'attention du futur personnel enseignant, nous pouvons espérer — contrairement à ce que nous ont dit les néophobes quand nous avons voulu entreprendre cette tâche — former quelques collaborateurs avertis.

Si nous tenons compte de la nécessité d'une part que les recherches folkloriques soient faites sur place par des gens du pays et non par des étrangers inspirant la méfiance ; d'autre part que dans les villages les instituteurs comptent parmi les rares intellectuels, il est certain que l'action exercée dès les écoles normales peut-être considérée comme bien-faisante et pleine d'espérances.

La Rédaction.

Contre la foudre. — Les vieilles personnes, avant l'orage, aspergent les quatre coins de la maison avec de l'eau bénite. Ce qui protège l'habitation contre la foudre.

H. ROBEYNS.

Lorsqu'il tonne la nuit à Enines, beaucoup de gens se lèvent et se promènent dans la maison en passant sur les murs une branche de buis bénit.

LUCY THIRY.

La procession de Nieuwrhode. — A Nieuwrhode (Brabant flamand), le 1^r jour de la fête, les cultivateurs forment une procession et accrochent à la statue de la Vierge un veau, une vache, un porc, une poule en plâtre ou en carton ; cette coutume a pour but de préserver le bétail des maladies.

MARIA LIEVENS.

Pèlerinage à Saint-Aubin à Jodoigne. — A l'église Saint-Médard à Jodoigne il y a une statue de saint Aubin en bois où les bonnes femmes conduisent leurs enfants grincheux, ou qui ont une petite figure de vieux ou qui sont nerveux. Cette statue s'appelle le vieil homme.

HOCHEAU.

A l'église St-Médard de Jodoigne se trouve un saint nommé St Aubin près duquel on se rend pour les enfants grincheux. Au pied de la statue sont déposés actuellement deux petits bébés en cire blanche. Ce sont des offrandes faites à ce saint Aubin par les personnes qui viennent le prier pour qu'il améliore le caractère de leur enfant.

On fait autant de fois le tour de l'église avec l'enfant que l'enfant a de semaines disent les uns, autant qu'il a de mois disent les autres.

J. HEURINILLE.

La chapelle de St-Géry à Vieux Genappe. — On va à la chapelle de Saint-Géry, quand on a des boutons dans la bouche. On fait 3 fois le tour de la chapelle en disant des Pater et des Avé. On emporte de l'eau de la source et on la boit.

R. C.

La chapelle des « breyaux ». — A Roux, près de Charleroi, se trouve une chapelle construite en l'honneur de N. D. des Affligés. Les habitants ont appelé cette chapelle « la chapelle des breyaux ». Quand un enfant pleure souvent, sa mère le conduit à cette chapelle en fait 3 fois le tour et fait une offrande ; toujours une pièce de monnaie. Cela se pratique encore couramment.

NELY COLSON.

La Saint-Antoine à Zétrud-Lumay. — (Coutume disparue depuis une cinquantaine d'années). Chaque année, à la Saint-Antoine, les habitants de la commune portaient à la chapelle de Notre-Dame de Bon secours (1), à Zétrud, une tête de porc salée. En hiver, tous les samedis en cette même chapelle, le sacristain les vendaient aux enchères. Le prix par tête variait généralement entre 8 et 13 sous. Elles étaient le plus souvent revendues aux habitants de la commune mais parfois aussi les étrangers en achetaient.

Avec le bénéfice de la vente, le curé de la paroisse disait une messe en l'honneur de saint Antoine. On possède des reliques de saint Antoine dans cette chapelle.

JEANNE DEFOER.

La fontaine aux Corbeaux à Mont-Saint-Guibert. — A Mont-Saint-Guibert il y a une fontaine appelée la fontaine aux Corbeaux. Le jour de la Saint-Jean, on va y chercher de l'eau pour les maladies des yeux.

J. LABAR.

Le bois des huit drèves. — Avant la guerre, à Braine-le-Château des gens croyaient encore aux sorcières et l'on racontait qu'elle se réunissaient à minuit, dans un bois au lieu dit « les huit drèves » pour danser et chanter.

MARIE JAUNIAUS.

La Gadale. — Vers la fin du XVIII^e siècle, à Jodoigne, près de la Grand-Place, il y avait une petite rue, qui descendait près du château Pastur. Dans cette rue, il y avait une maison habitée par une vieille femme appelée la *Gadale*. Elle avait le nom d'être sorcière et elle recevait des gens de mauvaise mine, même des voleurs et des assassins.

Un jour, après un crime commis dans la localité, des habitants de Jodoigne jurèrent de se venger de la sorcière. Ils entrèrent dans sa

(1) v. *Folklore Brabançon*, 5^{ème} année, entre pp. 140-141.

maison. Elle fut rouée de coups, traînée par les cheveux, on criait : à mort la sorcière, et finalement elle fut jetée dans la Gèthe près du pont de la Place St-Lambert.

Quand la maréchaussée arriva, tout le monde se dispersa et on ne retira plus qu'un cadavre de la Ghète.

Le bout de rue où habitait cette vieille femme s'appelle encore aujourd'hui la Gadale.

Avant la guerre, les rites de la fête de la Gadale : promenade d'un mannequin de paille et noyade dans la rivière étaient encore accomplis. Les gens n'y ajoutaient plus aucune superstition et la fête avait plutôt le caractère d'une fête de charité.

JULIETTE HOUBEAU.

Fait de sorcellerie à Tirlemont. — Il y a une trentaine d'années, une femme soupçonnée de sorcellerie est morte à Tirlemont. Un jour, elle parlait avec une femme qui avait son enfant de 2 ou 3 ans à la main. A un moment donné, la sorcière toucha l'enfant en disant « quel bel enfant ». 2 ou 3 jours après cet enfant devint malade. La vieille vint très souvent prendre des nouvelles de son état de santé. Mais l'enfant dépérissait toujours et certain jour que la mère tenait l'enfant entre ses bras, elle vit derrière la fenêtre qui donne sur le jardin la sorcière qui lui criait « il est parti n'est ce pas ? ». Au même moment l'enfant mourut.

Cette sorcière était nommée « Mie Caheter ». La femme à qui cette histoire est arrivée vit encore.

L. DEBROYE.

La main de la damnée. — Dans une petite maison, près du Cheer, à Bassenge (Limbourg) on peut voir l'empreinte d'une main au-dessus de la porte d'entrée et à l'intérieur de la maison.

Avant de mourir, une femme habitant la maison aurait dit : « si je suis damnée, vous verrez ma main au-dessus de cette porte dans 4 jours ». (Il y a de cela 50 ou 60 ans).

M. HERBILION.

Quelques présages de bonheur et de malheur. — 1° Compter 7 étoiles pendant 7 jours consécutifs et faire un vœu.

2° Quand on entre pour la première fois dans une église on peut faire trois vœux.

3° Quand on mange un fruit nouveau on fait un vœu.

4° Lorsque 2 personnes prononcent en même temps un même mot elle se donnent le petit doigt et font un vœu. Elles choisissent chacune entre 2 couleurs proposées, elles comptent 1, 2, 3 puis disent chacune la couleur qu'elles ont choisies ; si les deux couleurs choisies sont les mêmes le vœu réussira.

5° Voir un bossu à sa gauche surprise agréable.

LEA HEYNE.

Signe de malheur. — Quand on va en voyage, si l'on rencontre une poule noire, c'est signe de malheur et l'on ne doit pas continuer sa route.

H. ROBEYNS.

Présage de malheur. — Le premier jour de l'an, quand une femme entre dans une maison avant le facteur, il y aura un décès dans cette maison dans le courant de l'année.

ALICE ANDRÉ.

Superstition. — Quand on voyage et qu'on voit un nombre pair de clochers, le voyage s'accomplira bien ; si c'est un nombre impair de clochers, il y aura un malheur en cours de route (Jodoigne).

CLAIRE MÉLARDY.

Pour avoir une surprise agréable. — Si l'on voit en chemin une épingle à cheveux, il faut passer dessus pour avoir une surprise agréable. (Cela se pratique actuellement encore à Mont-St-Guibert).

GERMAINE GILLET.

Quand on trébuche. — Il faut retourner quelques pas en arrière et repasser à la même place, on aura alors une surprise agréable.

LOUISE MAHAUT.

Présages. — 1) Mettre sa blouse à l'envers le matin c'est un signe qui annonce des nouvelles dans la journée.

2) Avoir 2 cuillères auprès de son assiette est un signe qu'un grand événement se passera dans la journée pour cette personne.

DENISE SABEAU.

Présage de dispute. — Mettre le pain sur le dos est le présage d'une dispute prochaine.

J. COURTAUCHE.

Contre les mites. — On doit mettre les fourrures et les vêtements de laine à l'air le Vendredi-Saint pour les protéger des mites. Se fait encore à Hougaerde (1926).

E. VANDENBOSCH.

Pour écarter les mouches. — A Perwez, un usage pour se préserver des mouches consiste à pendre à la cheminée, le jour du Vendredi-Saint un hareng et de l'y laisser jusqu'à l'année suivante.

SIMONE MATHEUR.

Pour reconnaître le sexe des poussins dans l'œuf. — A Jodoigne, avant de mettre couver, on suspend au-dessus de chaque œuf une alliance, on ne bouge pas la main. — Si c'est une poule l'alliance tourne — si elle balance ce sera un coq.

LÉA HEYNE.

Quand faut-il planter les haricots. — Il faut toujours planter les haricots, les jours où il y a le chiffre 9 dans la date.

H. ROBEYNS.

Superstition. — Quand on rencontre un cheval blanc on fait une croix avec le pied ; ainsi on fera une trouvaille.

H. DUQUESNE.

A la Saint-André — On monte les escaliers à l'envers. Quand on est au lit on tourne le bas trois fois au-dessus de la tête et on le lance en arrière en disant :

Saint André faites-moi voir en dormant
Celui que j'épouserai de mon vivant
Faites qu'il tienne en main
L'objet de son gagne-pain.
L'initiale du nom du prétendu est dessinée par le bas.

LÉA HEYNE.

Pour connaître le jeune homme qu'on épousera. — Compter les perles d'une bague après avoir tourné trois fois celle-ci. On regarde la couleur de la 25^e perle. Le premier jeune homme que l'on rencontre avec une cravate de cette couleur est le prétendu. (Entendu d'une élève de l'école du 4^{or} degré 24-5-24).

LÉA HEYNE.

Pour savoir quand on se mariera. — A Jodoigne, on prend un verre contenant de l'eau, on s'arrache un cheveu, on le fait passer dans une alliance que l'on tient en main au-dessus de l'eau. La bague se met à balancer, on compte le nombre de coups qu'elle frappe le verre ; puis elle s'arrête ; le nombre de coups correspond à l'âge auquel on se mariera.

Usage du Baptême. — Quand un enfant est baptisé, il est d'usage que le parrain au retour de la cérémonie jette derrière le dos des pièces de deux centimes sur tout le parcours. Les gamins se culbutent pour les ramasser. Aussi chaque dimanche après les vêpres en voit-on attendant les éventuels parrains.

Voici, paraît-il, l'origine de cette coutume. Dans le temps, les gens du peuple disaient qu'une naissance était une bénédiction du Ciel et dans sa joie le parrain voulait en faire bénéficier le plus de monde possible en lançant une pluie de billon.

Pour les parents et les intimes, le parrain perce les « cens » de petits trous dans lesquels la marraine attache de petits bouts de ruban de couleur. C'est un honneur de recevoir une de ces belles pièces et chacun la place religieusement dans son porte-monnaie car la croyance est répandue que c'est là un précieux porte-bonheur.

H. DUQUESNE.

L'enterrement de la tarte. — A Jauchelette, à minuit, le lundi de la kermesse annuelle, les jeunes-gens prennent une tarte et vont l'enterrer sur la place communale.

Cette coutume se fait pour enterrer la fête, c. à. d. pour montrer que la fête est terminée.

ORPHA NIEMANS.

L'enterrement de la fête. — A Tangissart, le mardi de la fête à minuit on enterre la fête. La population se réunit dans un bal. Là, un homme se couche et fait le mort. Un autre homme fait le prêtre et vien chanter près de celui qui fait le mort. Les autres personnes sont autour et pleurent. Puis on apporte de l'eau bénite ; c'est un seau plein d'eau. On jette de l'eau sur la figure du mort. Celui-ci réssuscite. On termine la fête par un cramignon.

A. LABAR.

Quand on construit une maison. — Quand un ouvrier fait bâtir, dès que les travaux de terrassement de la cave sont terminés, il est d'usage d'offrir comme une faveur le droit de piacer la première brique. Cet honneur échoit généralement au benjamin de la famille. Celui-ci tout radieux avant de placer la première brique dépose sous celle-ci une pièce de monnaie car la croyance populaire veut que l'argent attire l'argent et qu'en procédant de la sorte le nouveau foyer construit ne manquera jamais de ressources.

H. DUQUESNE.

Pour qu'une dent repousse. — Il y a quelques années à Auderghem quand un enfant perdait une dent il fallait qu'il la lance derrière lui en faisant le signe de la croix pour qu'elle repousse.

CLAIRE MELARDY.

Usage enfantin. — Quand ils trouvent une coccinelle, les enfants chantent tout en la mettant sur la main : « Cathérine, bine, bine, si tu ne veux pas voler, je te coupe la tête avec un couteau de près ! (Mont St Guibert).

GERMAINE GILLET.

Usage enfantin. — A Montignies-sur-Sambre aujourd'hui encore quand les enfants rencontrent un escargot ils disent :

Caracole, misticole
ouvre tes cornes
ton père est mort.
Il est mort à Mariembourg
bour à bour, à bour à bour.

Quand les enfants trouvent un hanneton ils chantent : « Prize, prize, slaapt gij nog ? Neen, neen, ik ben al op, laat mij dan maar vliegen. vliegen gaan ! »

(Hanneton, hanneton, dormez vous encore ? Non, non, je suis déjà éveillé, laissez moi m'envoler).

P. KNUET.

La Saint-Grégoire à Jauchette. — Le jour de la St Grégoire tous les enfants des écoles, se divisent en groupes, se coiffent d'une mître d'évêque en papier. Le chef de la troupe revêt une chemise de filette et tient en main un gros bâton appelé « bordon » surmonté d'un oignon. Les

autres enfants portent des paniers, des pots, des petits sacs. Ils vont ainsi dans les différentes maisons du village et demandent des œufs, du lait et de la farine. Ces demandes sont des chansons telle que celle déjà données ici (v. Folklore Brabançon, 6^e année, page 363).

LOUISE MAHAUT.

Quand les enfants voient passer une chauve-souris. — Dans le pays de Liège (un petit village près de Waremme), il y a cinquante ans les enfants lorsqu'ils voyaient passer une chauve-souris disaient trois fois en wallon :

Chauve-souris, venez par ici,
Vous aurez un morceau de rôti.

Puis ils lancent leur casquette en l'air. (Entendu raconter à Ligny par une personne de 74 ans. Monseur, dans le Folklore wallon, cite le fait mais la chauve-souris est remplacée par un hanneton).

LÉA HEYNE.

Usage de la Saint-Sylvestre. — Le jour de la Saint-Sylvestre, on offre à celui qui se lève le dernier un bouquet formé d'orties, d'épines et de paille. J'ai vu faire cet usage à Monceau-sur-Sambre dans une famille.

J. CARLIER.

Les femmes sont maîtres à Mont-sur-Marchienne le jour de la Chandeleur.

J. CARLIER.

Pain du Vendredi Saint. — Le Vendredi Saint, lorsqu'on cuit, on fait un tout petit pain, que l'on met dans un coffre jusqu'à l'année suivante ; les gens disent qu'il ne sera pas moisi. J'ai vu pratiquer encore cette coutume à Ottignies en 1926.

A. BARRY.

Croyance du Vendredi Saint.

Bénié la femme qui cuit
Maudite la femme qui lessive
le jour du Vendredi Saint (1).

Explication. — Jésus le jour de sa mort demanda à boire à une femme qui lessivait ; celle-ci lui présenta de l'eau savonneuse et Jésus répondit : maudite soit la femme qui lessive le jour du Vendredi Saint.

Jésus continua sa route, il avait faim. Il demanda une tartine ; Une femme lui présenta une tartine de bon pain et Jésus répondit : « Bénié soit la femme qui cuit le jour du Vendredi Saint ».

Cette croyance est connue dans toute la région de Jodoigne.

Un glissement interprétatif. — En manière de plaisanterie, les natifs de la vallée de l'Orneau conseillent aux ménagères de déposer leur

(1) V. Folklore Brabançon, 6^e année p. 169.

linge sale à l'entrée des souterrains de l'abbaye de Gembloux. Les défunts moines durant la nuit le leur laveront ; au matin le linge reviendra lessivé.

Cet acte était jadis attribué aux nutons. La croyance aux nutons n'existant plus n'est-ce pas par glissement interprétatif que l'on prête cette complaisance aux mânes des défunts moines ?

Les « mougneux de bouillon ». — Quand il y avait une personne malade anciennement à Jauche, on allait chercher un pot de bouillon au château de Hemptine. C'est de là que vient leur nom.

LUCY THIRY.

Les vias (veaux) de Lodelinsart. — On devait élire un bourgmestre ; trois hommes voulaient être choisis ; on décida qu'ils iraient au bord d'une prairie située près d'un terril et qu'au signal donné, ils coureraient ; celui qui arriverait le premier au terril serait choisi.

Au signal donné, ils se mirent à courir ; il y avait un veau dans cette prairie, qui se mit à courir, se croyant poursuivi. Le veau arriva le premier. Les habitants de Lodelinsart sont appelés « Les vias de Lodelinsart ».

NELLY COLSON

Toponymie populaire. — Bon-air est un endroit élevé de Lodelinsart. Il fut ainsi dénommé parce que toutes les industries se trouvaient réunies dans le fond de Lodelinsart. Aussi, le soir, après leur travail les ouvriers montaient jusque Bon-air pour respirer un air meilleur.

Depuis, cet endroit est appelé Bon-air quoique maintenant cette dénomination n'est plus applicable car c'est à Bon-air qu'un des charbonnages de Lodelinsart est établi.

SIMONNE TASSIN.

Toponymie populaire. — D'où vient le nom de la « Rue des Gotteaux » ? Rue des Gotteaux vient de goteus. L'eau qui venait des campagnes de Molembais formait des petites rigoles. Les terres étant toujours humides, l'eau gouttait toujours, de là « goteus » et rue des gotteaux.

Après un grand orage, on peut encore voir ces petites rigoles descendre des campagnes dans la rue. (Explication que l'on donne à Jodoigne).

E. P.

Toponymie populaire. — Le nom du village « Autre Eglise » vient de ce que les maçons après avoir construit une église à Tongres auraient dit : « Nous allons construire une autre église » ; de là le nom du village.

ALICE ANDRÉ

Toponymie populaire. — Un homme de Lodelinsart avait vendu un cheval à un monsieur de Charleroi. Mais ce dernier ne payait pas le cheval et l'ancien propriétaire ne cessait de lui répéter « rends mon cheval ». Le nom lui est resté ; plus tard il s'est communiqué à la rue que ce monsieur habitait, et ce fut alors la rue Renmoncheval, plus tard le nom fut abrégé et la rue a gardé le nom de « Rue Remoncheval ».

MARIA LIEVENS.

Les « Muclets » de Tangissart. — Cette dénomination, très ancienne donnée aux habitants de Tangissart, n'a pu être expliquée par aucune vieille personne.

« Muclet » est employé fréquemment par les habitants de Laroche (Brabant) qui n'ont pas toujours été en très bon accord avec ceux de Tangissart. De là la chanson « Quand les Muclets sont pendus ».

A. LABAR.

L'avocat d'Ottignies. — Une personne d'Ottignie porte le nom de l'« Avocat » parce que son arrière grand-père était allé un jour au tribunal avec son voisin. Ce dernier avait un avocat tandis que le premier n'en avait pas et il gagna cependant le procès. De là le nom de l'« Avocat » qui existe encore (1926).

Quand les enfants mettent de la terre en bouche. — Pour détruire cette vilaine habitude, on va prendre de la terre bénie de Hakendover le jour de pèlerinage et on la leur présente.

J. COURTANCHE.

Contre la coqueluche. — On prend des limaçons rouges ; on les met dans un linge avec du sucre. On suspend ce paquet à la baguette du poêle ; par la chaleur le sucre fond ; le jus est recueilli et bu par le malade. Cela se pratique encore à Charleroi.

NELLY COLSON.

Contre le mal de dent. — Chausser toujours le pied gauche d'abord pour n'avoir jamais mal aux dents.

C. R.

Guérison des maux d'estomac. — Quand on a mal à l'estomac il faut avaler un limaçon rouge vivant.

Un ouvrier d'un charbonnage l'a fait encore récemment à Charleroi.

J. CARLIER.

Pour guérir l'orgelet. — Quand on a un orgelet, on applique une pomme pourrie sur l'œil.

P. KNUETS.

Remède contre la fièvre lente. — Quand les enfants ont la fièvre lente on leur met des cataplasmes aux pieds. Après un certain temps, on les enlève et on les met dans une bouteille que l'on enterre.

Si après neuf jours la bouteille est cassée, la personne atteinte du mal mourra.

Contre les tâches de rousseur. — Se laver les neuf premiers jours de mai à la rosée, afin de faire disparaître les tâches de rousseur.

Pour guérir des verrues. — A Sart-Risbart pour faire disparaître les verrues (dites poireaux) on les frotte avec des poireaux, ensuite on les place dans la terre. On récite cinq Pater et cinq Avé en honneur des cinq plaies de Notre Seigneur. Au fur et à mesure que les poireaux se gâtent les verrues disparaissent. (Translation de la maladie et analogie de mots.)

Pour guérir les furoncles. — A Ransart, pour être guéri des furoncles, on allait planter un grand clou dans un arbre situé dans le bois.

Le tronc de cet arbre était tout couvert de clous. Il a été abattu après la guerre. (Exemple de translation de la maladie et d'analogie de mots).

J. GUILLAUME.

Pour se débarrasser des poireaux. — Quand on a un poireau on le frotte avec un morceau de lard que l'on jette ensuite derrière soi sans regarder où il est. C'est le chien ou le chat qui mangera le lard qui aura le poireau.

Je l'ai vu faire à Crehen (petit village dans la province de Liège).

A. HALLET.

Pour chanter convenablement, il faut manger une carotte.

(Dans les écoles de l'agglomération bruxelloise il y a des maîtresses de musique qui donnent encore ce conseil aux élèves la veille de fêtes scolaires).

Contre les tumeurs. — Les feuilles fraîches et froissées de persil s'appliquent sur les tumeurs et les contusions (Jodoigne).

Contre les ophtalmies purulentes. — Les feuilles de la plante de persil froissées appliquées sur les yeux remédient aux ophtalmies purulentes. (Renseignements donnés par une personne âgée à Jodoigne).

S. DURIEUX.

Contre les piqûres de guêpes et d'abeilles frotter vivement l'endroit avec une feuille de persil (Jodoigne).

Contre l'angine. — Les feuilles de persil, réduites en cataplasmes par une longue cuisson dans du vin, posées sur la gorge soulagent l'angine (Jodoigne).

L. REUGLET.

Météorologie populaire. — C'est un signe de froid quand la flamme du foyer est vive et quand le bois s'enflamme vite.

Il y a apparence de beau temps, lorsque les chauves-souris sortent le soir en grand nombre et volent en silence.



Bibliographie.

Berlaymont, Le Cloistre et la Reyne de tous les saints, par M^{FR} J. SCHRYGENS, 282 p. illustrations dans et hors texte, librairie Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles 1928. Prix 40 francs.

Le couvent de Berlaymont, créé lors de la restauration religieuse des Pays-Bas, sous le règne des Archiducs Albert et Isabelle a eu un passé très tourmenté. En ouvrant le trésor des archives de ce couvent, l'auteur a trouvé tous les éléments pour nous retracer une histoire fidèle de cette vieille institution bruxelloise. L'ouvrage comporte 4 parties : 1^o) la Fondatrice et la Fondation (1574-1628) ; 2^o) Les XVII^e et XVIII^e siècles (1628-1789) ; 3^o) Sous la tourmente révolutionnaire (1789-1830) ; 4^o) Depuis la révolution de 1830.

Le sceau de Watermael-Boitsfort, par Madame MARIETTE V. TOURNEUR, 24 p. illustrées ; extr. de la Rev. Belge de Numismatique, t. 74, 1927.

L'auteur montre que le sceau actuel de cette commune est fantaisiste, bien que ne datant que de 1914. Il est basé sur des souvenirs historiques totalement étrangers à la formation de l'administration communale. Née de la fusion de l'échevinage de Watermael et de la cour censale des grands chiens de Boitsfort, cette commune devrait demander la reconnaissance d'armoiries combinant les motifs des deux anciens sceaux de Watermael et de Boitsfort.

Monnaies et médailles du VII^e siècle à nos jours, par CH. DUPRIEZ, 32 p. 22 illustr. hors texte 1928. 52, rue de Bordeaux, Bruxelles.

L'auteur donne les moyens de discerner les pièces fausses des originales, un aperçu des caractères généraux des pièces fausses et les preuves de l'authenticité des autres.

Maître Knoest et les tapisseries signées des Musées du Cinquantenaire, par M^{MO} CRICK-KUNTZINGER, 20 p. 2 illustr. 1927, chez G. Thone, Liège.

Après avoir résumé toutes les controverses relatives à l'attribution des tapisseries bruxelloises du Cinquantenaire, l'auteur signale que tous les controversistes n'ont pas aperçu une signature, pourtant bien visible, sur l'Invention de la Croix : K × N × O × E × S × T.

Les lettres de cette signature ont quatre centimètres de haut. Or, il y a eu une lignée de tapissiers portant ce nom qui de Bruxelles émigrèrent à Anvers.

Sociétés, Réunions, Expositions

Le Congrès d'archéologie de Mons. — Du samedi 28 juillet au mercredi 1^{er} août.

Samedi 28 juillet : à 11 heures, réunion des délégués des sociétés d'archéologie ; à 2 h. 1/2, séance solennelle d'ouverture au gouvernement provincial. Discours de M. Pirenne ; à 4 h. visite de l'église S^{te} Waudru où une merveilleuse exposition d'orfèvreries sera organisée, audition d'orgue ; à 8 h. 1/4, réception à l'hôtel de ville.

Dimanche 29 juillet : visite de la ville à 10 h., par groupes (églises, couvents, hôtels particuliers. A 2 h., départ pour Ecaussines, visite des deux châteaux, réception et souper sur la terrasse de l'un de ces châteaux.

Lundi 30 juillet : à 9 h. réunion des sections. Après-midi excursion en auto-car par la chaussée Brunehaut jusqu'à Soignies, visite de la ville, souper au collège épiscopal.

Mardi 31 juillet : à 9 h. réunion des sections. Après-midi, visite de l'abbaye de Bonne Espérance (déjeuner au réfectoire) ; visite de la Bibliothèque ; ensuite vers Binche, visite de la ville ; à 8 h. 1/4, à Mons, séance musicale.

Mercredi 1^{er} août : à 9 h. réunion des sections ; à 12 h. séance de clôture, l'après-midi excursion à Rœulx et au château de Croy.

La section de Folklore aura donc trois séances de trois heures. Des communications de MM. van Heurck, Gessler, Minnaert, Rousseau, Crick, Van den Weghe, Mortier, Van Haudenard, Boomans et Marinus sont dès à présent annoncées.

Afin de pouvoir organiser les travaux de la section et les rendre fructueux, nous prions les auteurs de bien vouloir nous faire parvenir sans tarder un résumé (10 lignes) de leurs communications. Les communications qui ne seraient pas annoncées avant le 31 mai ou dont un résumé ne nous serait pas envoyé seront inscrites à la fin de l'ordre du jour et nous ne garantissons pas qu'elles pourraient être présentées en séance.

Président de la section : M. A. Marinus, 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles. Secrétaire général du Congrès : M. Losseau, 37 rue de Nimy, Mons. Droit de participation : 50 francs.

Congrès International des Arts Populaires. — Organisé par l'Institut de Coopération Intellectuelle de la S. D. N. ce congrès aura lieu à Prague du 7 au 13 octobre. Le comité belge créé il y a un an, afin d'assurer à notre pays une représentation importante, prépare de nombreux rapports sur les principales caractéristiques de l'art populaire en Belgique. Des communications seront présentées par M^{me} Paulis, MM. Bourguignon, Closson, Crick, De Bruyn, de Meyere, De Vadder, Laport, Marinus, Puissant, Rousseau, Vandereuse et van Heurck.

Ce Congrès n'aura pas seulement pour tâche d'organiser méthodiquement une étude des manifestations populaires du sentiment artistique, mais préparera l'organisation d'une exposition internationale des arts populaires à Berne en 1931. Le gouvernement belge se fera représenter à ce Congrès par trois délégués.

L'office national des musées de Belgique. — Sous le patronage de la commission nationale de Coopération intellectuelle vient de se créer en Belgique, sous forme d'Association sans but lucratif, un office national des musées de Belgique. Le but de cet office est de développer les musées d'art et d'histoire, tout ce qui peut contribuer à accroître leur richesse, leur rayonnement et leur valeur éducative.

Pour obtenir des renseignements au sujet de cet office on peut s'adresser à M. J. Capart, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

L'exposition de Namur. — L'exposition d'Archéologie et de Folklore qui devait avoir lieu à Namur en août 1928 est remise à une date ultérieure.



Errata.

Dans le n° 39 du *Folklore Brabançon*, p. 205, ligne 20, il faut lire « *Mamans* » au lieu de « *Romans* »

Dans le n° 40 p. 231 lire : *Ambiorix* au lieu de : *Le Tyran* ;
p. 235 lire : Ici David lance un projectile *après* le géant. Le mot *après* doit être en italiques. C'est une expression athoise.

